

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

Faculté de **Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie**

Département **ECONOMIE**

MAITRISE OPTION « ADMINISTRATION »

Mémoire

Pour l'obtention du

Diplôme de Maitrise ès-Sciences Economiques

LA PORTEE DE LA PROTECTION SOCIALE A MADAGASCAR

Impétrante : DAHIMENA Fanny Davina

Encadré par Monsieur : Refeno FANJAVA, Chef du Département

Date de soutenance : 27 Mai 2013

Année Universitaire: 2011/2012

REMERCIEMENTS

En premier lieu, nous tenons à rendre grâce au Seigneur Tout-puissant, Omnipotent et Omniprésent pour sa bienveillance et sa bénédiction. Son appui a rendu possible le présent travail.

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Nous exprimons notre haute et fidèle considération à Monsieur Refeno FANJAVA, à la fois chef de Département ès-Sciences Economiques et encadreur de notre mémoire, qui nous a autorisé la conception et l'élaboration de ce travail. Et pour ses directives, ses conseils et surtout le soutien moral qu'il nous a prodigué tout au long de l'élaboration de ce travail, nous lui exprimons notre profonde reconnaissance.

Nous remercions aussi tous les Enseignants Chercheurs du département économie, car ils ont contribué à notre formation.

Par ailleurs, notre gratitude est destinée à :

- Toutes les personnes qui ont accepté de nous recevoir généreusement et répondre à nos questions.
- Notre famille et à nos amis, pour leur soutien lors de la réalisation de ce travail.
- Tous ceux, nombreux que nous n'avons pas cités, et qui, de près ou de loin ont contribué à l'élaboration de ce mémoire.
- Enfin, à nos parents, qui se sont consacrés et sacrifiés pour nous donner la meilleure éducation, trouvent ici l'expression de notre affectueuse considération.

A toutes ces personnes de bonne volonté, nous réitérons une fois de plus nos vifs remerciements.

Merci.

SIGLES ET ACRONYMES

- BIT : Bureau International du Travail
- CNaPS : Caisse Nationale de la Prévoyance Sociale
- DSRP : Document Stratégique pour la Pauvreté
- EPM : Enquête Permanente auprès des Ménages
- EPT : Education Pour Tous
- FANOME Fonds d'Approvisionnement Non-stop en Médicaments Essentiels
- HIEQ : Haute Intensité d'Equipeement
- HIMO : Haute Intensité de Main-d'œuvre
- IDE : Investissement Direct Etranger
- INSTAT : Institut National de la Statistique
- MAP : Plan d'Action pour Madagascar
- OIT : Organisation Internationale du Travail
- OMD : Objectif du Millénaire pour le Développement
- ONG: Organisation Non Gouvernementale
- OSTIEs : Organisation Sanitaire Interentreprises
- PIB : Produit Intérieur Brut
- PME : Petite et Moyenne Entreprise
- SMIG : Salaire Minimum Interprofessionnel de Garantie

GLOSSAIRES

Capital humain : le stock des capacités humaines économiquement productives.

Croissance économique : Augmentation sur une longue période du PNB réel par tête.

Développement : évolution des mentalités et des institutions qui permet l'apparition de la croissance économique.

Gouvernance : l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans le cadre de la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux. La gouvernance est une notion objective qui comprend les mécanismes, les processus, les relations et les institutions complexes au moyen desquels les citoyens et les groupes articulent leurs intérêts, exercent leurs droits et assument leurs obligations et auxquels ils s'adressent afin de régler leurs différends.

Protection sociale : il s'agit d'un processus par lequel une famille reçoit de l'aide pour satisfaire ses besoins immédiats et d'appui, d'accompagnement, de renforcement selon ses capacités et ses activités entreprises afin qu'elle puisse atteindre à moyen ou à long terme, son autopromotion de par son objectif et ses besoins bien définis.

Vulnérabilité : elle est définie comme un degré d'exposition d'une personne au risque de perdre ou de ne pas atteindre une situation de bien être en combinaison avec une capacité réduite de se protéger et de se défendre des adversités dans le cadre de la protection sociale.

LISTE DE GRAPHIQUE

Figure n° 1 : Prévalence des Chocs – Ménages Touchés (%).....	23
---	----

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Situation de pauvreté extrême et poids des certains groupes vulnérables dans la population totale en 2010 (en %).	21
Tableau 2: Dépenses publiques de protection sociale sur la base des engagements (2007-2010).....	29
Tableau 3 : Répartition de l'employeur et de travailleur affiliées à la CNAPS par Région	31
Tableau 4:Nombre des employeurs et employés affiliés à la CNAPS.....	32
Tableau 5: Vente subventionnée des produits alimentaires de base par Tsena Mora.....	40
Tableau 6 : Superficies économiques, production, rendement, et revenu agricole par ménage pour quelques produits de substitution du riz.....	46
Tableau 7 : Evolution mensuelle des travailleurs nouvellement affilié à la CNaPS.....	54

SOMMAIRE

INTRODUCTION

Partie I : CONCEPT DE LA PROTECTION SOCIALE ET SON ENJEU A MADAGASCAR

Chapitre I : DE LA PROTECTION SOCIALE

Section 1 : Approche historique de la protection sociale

Section 2: Concept de la Protection sociale proprement dite

Section 3 : Approche Théorique des besoins et analyse économique de l'organisation sociale

Chapitre II : L'ENJEU DE LA PROTECTION SOCIALE A MADAGASCAR

Section 1 : La pauvreté

Section 2- Les dépenses totales et les stratégies de la protection sociale

Conclusion de la première partie :

Partie II : LES DIFFERENTES MESURES D'ALLEGEMENT DU POIDS DE LA PAUVRETE

Chapitre I : L'IMPORTANCE DE LA PROTECTION SOCIALE

Section 1 : Fonctions économiques de la protection sociale

Section 2 : Les objectifs de la protection sociale

Section 3: La protection sociale: un lien avec le niveau économique

Section 4 : La protection sociale : un instrument efficace de lutte contre la pauvreté et l'inégalité

Section 5 : Autres importances de la protection sociale

Chapitre II: LES DIFFERENTES SOLUTIONS

Section 1 : Les méthodes de ciblage en protection sociale

Section 2: Mesures immédiates

Section 3 : Les mesures d'atténuation des chocs systémiques

Section 4 : Contribution à l'atteinte de la satisfaction des besoins fondamentaux

Chapitre III : AUTRES PROPOSITIONS DES SOLUTIONS

Section1 : Stratégies en matière de protection sociale à Madagascar

Section2 : Rôles des acteurs économiques

Conclusion de la deuxième partie :

CONCLUSION

INTRODUCTION

La population malgache est confrontée à des divers risques. Le taux de pauvreté est estimé à 76,50%¹, la majorité des ménages vivent en dessous du seuil de la pauvreté. Ainsi ce travail va se concentrer sur la protection sociale comme moyen pour aider les plus démunis. Depuis l'instant où ils sont conçus jusqu'à leur naissance, et tout au long de leur vie, les individus se sont heurtés à des risques et subissent des chocs susceptibles de compromettre leur bien-être.

L'homme a toujours vécu en groupe depuis le début de l'humanité, il ne peut pas vivre isolé. Ils ont besoin des autres pour vivre, c'est la première approche du mot solidarité. L'homme est un être social, c'est-à-dire l'être humain a besoin des uns des autres pour pouvoir mener une vie sociétaire.

Au sein d'une société, l'inégalité règne, les ménages n'ont pas la même maturité pour pouvoir gérer leur vie (exemple : pauvreté et richesse). La protection sociale est une organisation de la solidarité qui met en place une forme de prévoyance collective.

L'application de la protection sociale nécessite une politique propre. La politique sociale est une politique publique qui va organiser la société et les rapports entre ses membres. Cette politique a évolué différemment d'un pays à un autre, d'une culture à une autre mais également dans le temps. D'après Jean Jacques ROUSSEAU², il est de l'intérêt de la population d'un pays de définir un contrat social, c'est-à-dire de donner à la société une partie de leur liberté et en contre partie cette société en cas de risque va leur mettre à l'abri.

Parler de la protection sociale aujourd'hui est à la fois simple et difficile du fait qu'elle inclut dans son domaine la vie quotidienne de tout le monde à Madagascar. Or, on peut dire qu'un bon système de protection sociale est un outil mis au service de développement. A Madagascar, il existe bon nombre de systèmes de protection sociale mais ce qui nous intéresse c'est celui de la protection que le gouvernement fournit à la population. Dans notre pays, ce système de protection est encore loin par rapport à celui des pays développés, Madagascar étant encore un des pays les plus pauvres du monde, nous avons encore une longue marche à faire dont le social s'impose en priorité. D'où l'intérêt de ce mémoire qui porte sur le thème : « **la portée de la protection sociale à Madagascar** ».

Le choix de ce thème se justifie par notre conviction qu'un allègement du poids de la pauvreté crasse à MADAGASCAR est nécessaire. La description et l'analyse de ce sujet nous permettront d'apporter notre point de vue sur les modalités d'éradication de ce fléau.

¹ Source EPM 2010

² Du contrat social ou principe du droit politique, Jean-Jacques Rousseau, publié en 1962, Première Edition Amsterdam 1782

Ce constat nous amène à nous poser la question : **comment cette protection sociale contribue-t-elle à l'amélioration du niveau de vie et du bien être de la population malgache ?**

Afin de répondre à cette question, ce mémoire se subdivise en deux parties, à savoir :

La première partie s'intitule : « **concept de la protection sociale et son enjeu à Madagascar** ». Le premier chapitre examine le concept de la protection sociale et le second chapitre traite de l'enjeu de la protection sociale à Madagascar.

La seconde partie énumère : « **différentes mesures d'allègement du poids de la pauvreté** ». Le premier chapitre s'intéresse à l'importance de la protection sociale et le deuxième et le troisième chapitre abordent les différentes solutions apportées.

Partie I : CONCEPT DE LA PROTECTION SOCIALE ET SON ENJEU A MADAGASCAR

Dans cette partie, concept de la protection sociale et son enjeu à Madagascar, la protection sociale est le fruit de l'évolution historique d'une société. Elle s'est développée dans le temps et dans l'espace. L'existence de la protection sociale est sous condition de l'exposition aux risques sociaux. Elle sert aussi pour satisfaire certains besoins qu'on n'arrive pas à satisfaire nous même. Beaucoup d'auteurs comme Modigliani, Keynes, Marx discutent de la protection sociale dans leurs ouvrages respectifs.

La protection sociale à Madagascar est confrontée à des nombreux enjeux, le basculement vers la pauvreté extrême du peuple et l'insuffisance de la protection sociale de l'autre côté. D'où cette partie se subdivise en deux chapitres, le premier abordera, de la protection sociale et le second mettra l'accent sur l'enjeu de la protection sociale à Madagascar.

Chapitre I : DE LA PROTECTION SOCIALE

La protection sociale est l'action de mettre (quelqu'un ou quelque chose) à l'abri de ce qui peut nuire ou de ce qui peut représenter un danger. Elle peut être vue suivant différentes approches (historique, dans sa généralité et théorique).

Section 1 : Approche historique de la protection sociale

Le développement historique de la protection sociale a commencé en Allemagne par la mise en place de l'assurance sociale du temps du chancelier Bismarck. Ensuite, la « social Security act » aux Etats-Unis du temps du Président Roosevelt pour aider les chômeurs. En outre, la sécurité sociale en Grande-Bretagne du temps de Churchill se manifeste par l'étude faite par le Sir William Beveridge, c'est l'origine de la sécurité sociale. Enfin, la sécurité sociale Néo-Zélandaise est un modèle mixte.

1 - L'assurance sociale obligatoire par BISMARCK (fin XIXe Siècle)

La mise en place de l'assurance sociale obligatoire en Allemagne a été de plusieurs raisons. La description ci-après nous aidera :

1-1-Facteur politique

Bismarck, représentant de la classe de grande bourgeoisie de l'allemand, avec l'arrivée des députés socio-démocrates au niveau du parlement, a lutté contre le socialisme en cherchant de moyens pour stabiliser la nouvelle classe qui pourra déstabiliser la société dans laquelle il défend. D'où intervention de l'Etat pour favoriser le social.

1-2-Facteur économique

Avec le développement industriel entre 1850-1880 et suivi du ralentissement de la croissance (stagnation des bas salaires), la classe ouvrière était en chômage. Pour résoudre ce problème, Bismarck a mis en place une protection sociale basée sur des cotisations des salariés.

1-3-Facteur juridique

Bismarck suit le modèle de la Prusse qui a organisé un système de protection sociale conçu par l'employeur en 1810. La Prusse a donné de soin médical à l'employé qui y logé, et en milieu de XIXe Siècle, les communes étaient obligées de s'occuper des indigents malades.

Fin XIXe Siècle, Bismarck a appliqué une politique sociale liée à l'arrivée de nouvelle classe sociale. Il imagine un système qui va sécuriser la vie quotidienne de ces gens qui se traduit

par différentes lois sociales, entre autres la loi sur l'accident de travail, loi d'octroi d'une pension de retraite,...

Bref, l'apport principal de Bismarck est de créer une forme d'assurance sociale qui va être organisée autour d'une profession. En d'autres termes une profession à une caisse, financée par des cotisations pour avoir de prestation.

2 - Social Security act aux Etats-Unis

C'est une loi de la sécurité sociale. Deux grands facteurs ont influencé la naissance de la social Security act aux Etats-Unis. D'abord, la crise économique de 1929 a causé beaucoup de dégâts : perte d'emploi, la population devint de plus en plus pauvre. D'où en 1932, Roosevelt, démocrate élu président des Etats-Unis, a favorisé la mise en place de social Security act.

En 1933, les situations économiques sociales, liées à la crise économique, avaient des conséquences catastrophiques. Non seulement les salaires avaient chuté, mais aussi 13 millions de chômeurs avaient rempli la société. Il a fallu attendre en 1935 pour voir l'instauration du social security act.

En 1932, lorsque Roosevelt a mis en œuvre le New Deal (nouvelle proposition pour éradiquer les problèmes économique et social). Les américains sont habitués au non intervention de l'Etat. Le new deal est une intervention de l'Etat, c'est un changement radical de caractère. Le premier plan de cette politique fût appliqué en 1933, par le biais du dirigisme de l'économie, la politique économique et le second plan en 1935.

La loi de la sécurité sociale comporte aussi deux grandes mesures sociales (création de nouveaux emplois pour les jeunes étudiants et financement des travaux publics par l'Etat). Grâce à la mesure de la lutte contre le chômage, 3 à 4 millions de personnes ont été recrutées en 1935.

La loi de sécurité sociale comportait :

- Des aides du gouvernement fédéral pour la protection de la population vulnérable : les enfants et leurs mères, les infirmes et les vieillards.
- La création de l'assurance chômage.

Cette prestation avait, d'abord, un caractère social mais permettait aussi la relance de condition dans une couche de la population. A côté de l'assurance chômage, une assurance vieillesse est accordée aux travailleurs d'industrie et du commerce pour les inciter à quitter leurs travaux afin de permettre aux jeunes d'avoir de poste.

La loi du 14 Août 1935 a créée une sécurité sociale globale. Par ailleurs, la prestation est toujours associée au contexte économique. C'est ainsi que la santé n'a jamais été prise en

considération. Pour les américains, la santé n'a pas d'importance immédiate pour la croissance économique.

Dans les années 1940, la sécurité sociale Britannique a été mise en place. Elle a été financée par le système New Deal.

3 - La Sécurité Sociale en Grande- Bretagne

Sir William BEVERIDGE³, économiste et politicien anglais, à qui le ministre du travail de l'époque a confié une étude pour expliquer pourquoi la société anglaise dans les années 40 fonctionne mal, il va chercher par des moyens scientifiques le dysfonctionnement de la société anglaise. Il a cité les causes dans son premier rapport rendu en 1942 :

- La pauvreté : une part très importante de la population de la Grande-Bretagne est pauvre voire même très pauvre.
- Insalubrité : les anglais sont logés dans des conditions mal qui les fragilise.
- La maladie : la population anglaise, lorsqu'ils sont malades, n'a pas suffisamment de soin, c'est-à-dire la maladie pose un vrai problème.
- L'ignorance : les anglais ne sont pas suffisamment formés, d'où ils ne peuvent pas avoir de bon résultat en exerçant leurs fonctions.
- Le chômage : il n'y avait pas suffisamment de travail pour permettre d'avoir une vie descente sur l'ensemble de la population.

Dans la deuxième partie de son rapport, Beveridge propose la redistribution de revenu : « diminuer le haut revenu pour améliorer le sort du bas revenu ». Son but est de faire disparaître la pauvreté et d'assurer le revenu garantissant un besoin. C'est un système universel qui couvre toutes les personnes qui résident légalement sur le sol anglais.

A partir de cette analyse, la société anglaise va développer une autre idée pour but de mettre l'ensemble de cette population au dessus du seuil de la pauvreté. Il va créer un système qui englobe la totalité de la population, un système national d'éradication de la pauvreté financé par l'impôt.

4- La sécurité sociale Néo-Zélandaise

A la fin du XIXe Siècle, la Nouvelle Zélande se trouvait encore dans un contexte économique et social difficile. Dans cette situation, les colons cherchaient une protection sociale efficace. Au début, c'était pour chercher une protection sociale personnalisée et, plus tard, en 1933, la mise en place de la sécurité sociale.

³ Rapport Beveridge 2 Décembre 1942

Ce type de sécurité est basé sur les besoins des individus comme le système anglais. Ce dernier est universel, les prestations sont limitées par un plafond mais le niveau est très élevé et la prestation n'est pas limitée dans le temps. Le financement est assuré par l'impôt.

En bref, la mise en place d'un système de protection sociale quel que soit le pays est lié à des faits ou événements qui poussent les dirigeants à protéger les groupes sociaux vulnérables.

Section 2: Concept de la Protection sociale proprement dite

L'existence de la protection sociale est corolaire aux risques. Sans ces derniers, la protection sociale n'existe pas. Dans la première section, la protection sociale sera exposée dans sa généralité ; dans la seconde section, les différents types de protection sociale seront décrits.

1 – Généralités sur la protection sociale

La protection sociale est un ensemble de dispositif public ou privé permettant aux ménages et communautés de réduire leurs vulnérabilités et de mieux gérer les risques et les chocs. Elle comporte quatre dimensions fondamentales :

- Dimension sociale* : ce sont les aléas naturels (cyclone, inondation, sécheresse, et les actes de banditisme).
- Dimension économique* : le problème migratoire interne, le taux d'inflation, les travailleurs de maison et les travailleurs de sexes.
- Dimension humaine* : elle est composée de la promotion des droits de l'Homme, lutte contre le travail des enfants, maltraitance des mères et des enfants, traite imminent et dégradant des femmes, traite des enfants. En outre, il y a la satisfaction des besoins fondamentaux comme le besoin de se loger, besoin de se nourrir, besoin de travailler, besoin de santé et le besoin d'éducation.

Or, la protection sociale est comme la prise en charge des différents niveaux de risques sociaux pour assurer une vie descente à un citoyen et à sa famille.

La prise en charge peut se faire en deux manières : prise en charge en nature et prise en charge en argent.

1- 1-Les différents niveaux des protections sociales

Au cours de l'évolution de l'humanité pour protéger l'individu, 04 niveaux d'intervention ont été successivement mis en place. Aux cours du temps, au fur et à mesure qu'un nouveau niveau se développe, le niveau précédent ne disparaît pas mais c'est leur importance et leur champ d'action

qui se modifient. Face à un développement de la société qui devenait de plus en plus complexe et diversifié, le niveau de protection sociale établit était progressivement insuffisant.

-La famille

C'est la famille qui défend la protection sociale depuis la nuit des temps.

C'est la pierre angulaire de la protection sociale. C'est aussi le niveau le plus primitif du système de protection sociale. Lorsque la société se développe, les rôles de la famille diminuent. Il y a donc différentes sortes de famille. En fonction de cette pluralité, il y a l'importance de la famille.

Il existe dans le temps 03 grands types de famille :

- *La famille indivise*

On dit que la famille est indivise lorsqu'elle comprend plusieurs générations vivant ensemble. Dans cette forme de famille, on peut donc observer des parents de la première génération.

Tout le monde vit ensemble dans un domaine commun. Le mariage se fait au sein de même famille. Cette communauté constitue ce qu'on appelle la tribu dont la famille comprend nombreux individus qui ont des capacités de production très différentes : des enfants, des adultes, des handicapés, des hommes valides. Ce nombre important assure sa stabilité et sa grandeur dont les membres se complètent les uns et les autres. Ces familles se trouvent généralement en milieu rural et les tâches à accomplir sont très diverses dont leur répartition se fait à la mesure des possibilités de chacun. Les inactifs involontaires sont pris en charge par les groupes.

Une personne âgée dans une famille indivise peut s'occuper des enfants, entretenir les animaux domestiques. En s'y faisant, ils libèrent les adultes, jeunes et ils peuvent faire des tâches qui sont indivisibles et lourdes. On peut dire que la famille indivise est donc un système familial coordonné et efficace.

Par sa grandeur, elle ressemble à la tribu. En fait, cette dernière a disparu dû au développement économique et social.

-La famille souche

C'est une famille dans laquelle plusieurs générations cohabitent mais on n'observe qu'un seul père de la génération (grand parent). Ce type de famille existe encore actuellement.

La seconde génération reste au sein de la famille et aussi ceux célibataires. Il y a moins de nombre d'individus. Le but c'est de garder les partenaires, c'est une forme qui peut protéger tout le monde sauf en cas de difficulté multiple. La société s'est encore développée, d'où l'apparition de famille nucléaire.

- *La Famille nucléaire*

La taille est très réduite (parents), c'est un modèle de famille occidentale.

La famille nucléaire ne permet plus que la protection sociale d'elle-même par elle-même. La vieillesse des parents est donc solitaire. Cette famille peut même amener la rupture au sein de la famille.

Dans des conditions pareilles, les parents ne peuvent plus compter sur la protection sociale des enfants. La réglementation protège malgré tout les parents. Les conjoints ont aussi des obligations lorsque la protection sociale au sein de la famille diminue, c'est l'Etat qui la prend en charge.

Cette intervention de l'Etat est traduite par l'imposition d'impôt des actifs en fonction de la caution familiale.

-L'assistance

Dans une société, l'assistance prend en charge les individus plus déshérités. L'assistance peut être publique ou d'origine privée.

- *L'assistance privée*

L'aide privée provient des fortunés (riches). Pour ces personnes, l'assistance aux indigents, vieillards, handicaps, malades constituent une obligation morale (origine confessionnelle ou philosophique). L'aide peut être accordée de manière directe soit sous forme de don par l'intermédiaire des réseaux. L'aide privée assure cette protection sociale en subventionnant ou en donnant des dons en nature.

- *L'assistance publique*

L'Etat va assurer la solidarité. Il s'agit d'une solidarité complémentaire de l'assistance privée. L'assistance de l'Etat est irrégulière. Il est aussi une obligation de l'Etat de donner de l'alimentation à chacun de ses membres qui se trouvent dans le besoin. Avant l'apparition de la protection sociale, l'Etat a l'assistance publique par son devoir régalien. Cette assistance est financée par l'impôt.

-Les assurances

Lors de l'apparition d'un risque, l'individu peut créer un mécanisme d'indemnisation pour essayer de se prévenir contre les conséquences financières des impacts sociaux. L'individu volontairement peut donc s'assurer. Il peut constituer également un capital, former une assurance privée, en adhérant à un mutuel.

-Constitution d'un capital

Elle s'effectue pendant la période de travail de l'individu. C'est une façon de se protéger en cas de vieillesse.

A la fin d'activité professionnelle, l'individu peut mobiliser son capital mis de côté. Ce n'est pas toutes les professions qui peuvent constituer un capital. Ce dernier vient en complément de sa pension.

-Une assurance privée

Lors de la réalisation de risque on reçoit de l'indemnisation en contre partie de prime versé à l'assurance. C'est un système lucratif contre les risques. Trois éléments limitent la portée de l'assurance :

- Il existe de solidarité complète au sein du groupe protégé car les primes sont proportionnelles à la survenue du risque envisagé.

- Quelque fois, il y a même de l'assurance qui paye les surprimes

- Les gens ne sont pas obligés de cotiser, c'est à l'individu de prendre conscience du risque.

- Les assurances privées ne couvrent pas forcément tous les risques

Dans certains pays, les assurances jouent un rôle primordial : c'est le cas des Etats-Unis où il n'y a pas de sécurité sociale.

-Le mutuel

C'est une forme d'assurance qui est constituée par des individus de la même profession, par exemple : les mutuels étudiants, mutuels d'ingénieurs. Les bénéficiaires sont homogènes, donc certaine catégorie sociale se protège.

Le mutuel existe depuis le moyen âge qu'on appelle compagnonnage. C'est aussi une assurance coopérative.

Le mutuel gère à certain nombre de régimes obligatoires, de prévoyance et il met aussi en œuvre le ticket modérateur. Le mutuel couvre presque tout le risque : c'est comme le protège social. Malgré tout, il est limité dont l'adhésion est volontaire et la personne qui peut adhérer est limitée.

-La sécurité sociale

La sécurité sociale est l'ensemble des mesures (législation et organismes) dont l'objet est d'abolir l'état de besoin de tout citoyen en lui assurant un revenu suffisant pour ses charges. C'est un régime d'organisation sociale qui, par un réseau d'assurance et d'assistance, tire les individus

des privations primordiales dues à l'inégalité et la misère, et les protège contre les risques de la maladie, des accidents, de la vieillesse et du chômage.

La sécurité sociale est donc la sécurité que la société, par l'entremise d'organisme approprié, procure aux citoyens et à leurs familles contre les risques sociaux. Elle est le niveau le plus élaboré de la protection sociale et elle couvre presque tous les risques sociaux, oblige les individus à cotiser dont la cotisation est variable selon les revenus des ménages alors que la prestation est identique. Ainsi, la sécurité sociale est à la fois une assurance et une redistribution sociale.

1-2-Les risques sociaux

Il existe deux grands types de risque sociaux : les risques qui augmentent les besoins financiers et les risques qui diminuent les revenus des ménages.

-Les risques augmentant les besoin financiers

- La maladie : un individu a besoin d'acheter des services médicaux et paramédicaux. C'est une charge par nature imprévisible car elle doit être couverte dès qu'on le sent.
- Un enfant : avoir un enfant c'est un bonheur mais les enfants nombreux augmentent les besoins financiers. Un membre supplémentaire au sein d'une famille diminue le revenu.

-Les risques diminuant les revenus des ménages

- Les catastrophes naturelles : ce sont des risques social et économique, dont les indemnisations ont lieu dans des situations précises.
- La vieillesse : en vieillissant un individu ne peut plus produire comme à la jeunesse. Pour pallier la baisse de revenu avec l'âge, on peut donner des pensions. Ces derniers sont inférieures à son salaire quand il travaillait. La pension a deux intérêts. D'abord, elle permet à l'individu d'avoir un repos et cet argent qu'on lui donne est volumineux s'il travaille à son âge. Par contre, pour les individus qui sont salariés mensuellement, leur revenu dépend du niveau hiérarchique de l'emploi et de l'ancienneté dans l'établissement. Le revenu ne diminue pas par rapport à la vieillesse mais la pension est toujours inférieure au revenu quand on travaillait.
- Le chômage : il s'agit à la fois d'un risque économique et un risque social. Pour pallier le manque de revenu, la sécurité sociale donne une indemnité au chômage.
- L'accident de travail : c'est un risque spécifique par sa survenue qui peut entraîner la perte de capacité de travailler en fonction des préjudices.

2 -Le système de protection sociale existant

Il existe deux types de protection sociale à Madagascar

2-1-Le système formel de protection sociale

Il inclut toutes interventions institutionnalisées pour la sécurité sociale des employés des secteurs publics et privés, et les autres formes de protection sociale mises en œuvre par l'Etat, les ONG, les organismes internationaux dans le cadre des programmes d'aides sociales, d'aides alimentaires, de création d'emploi. Le système formel de sécurité sociale est représenté par la CNAPS et ne couvre qu'une frange limitée de travailleurs, estimée à 7%⁴ de la population active. Le régime malgache de sécurité sociale comporte trois branches :

- accidents du travail, maladies professionnelles ;
- vieillesse, invalidité, décès (survivants) ;
- prestations familiales.

Il ne couvre ni la maladie, ni le chômage. Toutefois, dans le cadre du Code du Travail, les employeurs doivent fournir certains services médicaux à leurs salariés et à leurs ayants droit (OSTIE, OSIE). Par ailleurs, ils doivent maintenir le salaire pendant le premier mois d'arrêt de travail, voire la moitié du salaire du deuxième au sixième mois dans certaines circonstances.

2-2- Le système informel de protection sociale

Ce système se réfère aux mécanismes à la fois informels et traditionnels, en marge des mécanismes institutionnels, et qui incluent : la solidarité traditionnelle sous forme des transferts sociaux, les contributions financières mutuelles pour les funérailles et pour les autres risques, les mécanismes de crédit informel, les échanges de services, notamment pour la production agricole. Ces mécanismes sont largement utilisés, spécifiquement dans les régions rurales où la population est exclue du système formel. Toutefois, les mécanismes existants ne permettent pas de s'attaquer aux différents risques et chocs d'autant plus que l'enlissement de la population dans le cercle vicieux de pauvreté ne permet pas leur développement. Ce système informel est utilisé surtout dans le monde rural et c'est dans ce monde rural que la majorité des pauvres se trouvent à Madagascar. L'exemple concret de ce système informel de protection sociale est la notion de « Fihavanana » qui est notre identité.

⁴ Source : Rapport Nationale sur Madagascar, cour A1-01271 centre internationale de formation de l'OIT, Formation syndical sur la sécurité et de la protection sociale du 11 au 29 Mai 2009

Section 3 : Approche Théorique des besoins et analyse économique de l'organisation sociale

Dans ce chapitre, décrivons le fondement théorique des besoins dans leur hiérarchisation établit par Abraham MASLOW⁵ et les analyses économiques de la protection sociale à travers les différents travaux des auteurs renommés.

1 - Les besoins économiques

1-1-Définition :

On appelle besoin économique ou désir, c'est une expression par un agent économique (ménage ou Etat) susceptible être éliminé par un effort humain. Donc, la démarche se base sur l'évaluation et l'intensité des besoins (niveau de satisfaction).

Pour ce faire, on doit chercher (apprécier) le degré de satisfaction que l'individu retire à travers l'acte de consommation. Par contre, le niveau de satisfaction pour chaque individu est relatif et varie en fonction du goût et du désir de chacun. Le niveau de satisfaction varie par rapport au développement économique d'un pays. Donc, on peut définir le besoin économique comme tout bien apte à satisfaire le besoin humain.

D'après Raymond BARRE⁶, un besoin économique est une chose estimée apte à satisfaire le besoin humain et disponible pour cet usage. Pour qu'il y ait un besoin économique, trois conditions doivent être remplies :

- Existence d'un besoin concret chez un individu ;
- La possibilité par l'individu d'appliquer l'objet à la satisfaction de ce besoin ;
- La limitation de quantité disponible par rapport au besoin de l'homme.

Ces différentes définitions nous donnent une analyse basée sur la hiérarchie de besoin de MASLOW⁷.

⁵ Psychologue américain 1900-1970

⁶ Economie politique, Tome I, PUF Thémis Paris 1963

⁷ Devenir le meilleur de soi-même : besoin fondamentaux, motivation et personnalité, Eyrolles, coll. « Edition d'organisation », 2008, pp 383

1-2- Pyramide de Maslow



Abraham Maslow a établi une règle de priorité concernant les besoins, désirs et motivations. La pyramide de Maslow sert à les identifier et hiérarchiser. Une hiérarchisation veut dire que l'on ne peut satisfaire un besoin supérieur que lorsque les besoins inférieurs sont déjà satisfaits. C'est une méthode qui peut aider à mieux cerner un public visé. Par exemple, on ne vend pas une voiture de luxe à une personne n'ayant rien à manger. Cette hiérarchie issue de la pyramide de Maslow s'adapte à chaque environnement spécifique et les 5 niveaux de besoins deviennent plus ou moins importants.

-Besoins physiologiques

Faim, soif, survie : ces besoins sont ceux qui sont nécessaires à la survie d'une personne. Ils sont obligatoires car boire, manger, respirer, dormir sont indispensables. Ces sont donc des besoins/produits reliés au fonctionnement du corps humain. L'air qu'on respire doit être à la bonne température et non pollué. On a besoin de vêtement pour maintenir, juste sur notre peau, une atmosphère douce et tropicale (30-32°Celsius environ). L'eau, si elle contient un poison, devient ennemie.

- Sécurité (ou constance)

C'est un besoin de se protéger contre les agressions d'ordre physique, psychologique et économique. Se sentir en sécurité et maîtriser les choses. Il s'agit de la sécurité des revenus ou ressources, de la stabilité familiale, santé, en liaison avec le besoin physiologique et besoin de travailler (emploi). Il s'agit de la stabilité du revenu (de l'emploi) : être en CDI (Contrat à Durée

Indéterminé) en entreprise par exemple. Il y a aussi la sécurité affective (famille par exemple) : il existe des personnes sur qui on peut compter. On peut ajouter la sécurité sociale pour la santé.

- Appartenance (ou socialisation)

L'être en société n'est pas un animal isolé, il vit en des façons collectives dans une société, au sein d'une communauté, le besoin d'une relation sociale. Il s'agit du besoin d'appartenir à un groupe de personnes et y être accepté. C'est la peur de la solitude qui apparaît et donc les personnes veulent avoir un statut, être une composante d'un groupe. Nous souhaitons vivre dans des relations étroites dans l'amitié, ainsi que de bonnes relations avec les collègues de travail.

- Estime de soi (ou pouvoir, ou reconnaissance)

C'est le sentiment d'être utile et d'avoir de la valeur. Le besoin de se faire respecter et d'être capable d'influencer les autres. Ici, il s'agit du besoin de "pouvoir". Nous avons besoin de voir que nous pouvons influencer la conduite de telle ou telle personne, que nous pouvons modifier ses opinions. Il s'agit d'être reconnu, de gagner en indépendance, de développer son autonomie. Au travail, nous avons besoin de faire un travail utile, apprécié, qui exprime nos compétences. C'est participer à la définition de ses objectifs.

-Réalisation de soi (ou accomplissement de soi)

Le besoin de réalisation de soi, c'est le besoin de s'épanouir, d'approfondir sa culture, de méditer, se former, mais aussi être consulté, pouvoir décider ensemble. Se réaliser, c'est aussi aller vers l'excellence, réussir ses objectifs. Ici, nous trouvons le sens de nos actions et même de notre vie. Ce besoin est lié au développement des connaissances. Il s'agit ici de révéler son propre potentiel créateur, la personne cherche à s'accomplir et veut résoudre des problèmes complexes. Elle a un besoin de communiquer.

Les pays sous développés, comme Madagascar, se trouvent encore dans le besoin physiologique et la besoin de sécurité. Le besoin fondamental c'est la nécessité vitale, c'est à dire essentielle à l'être humain pour se maintenir en vie et assurer son bien être. Les besoins vitaux sont regroupés comme suit :

- Besoins alimentaires ;
- Besoins en logement ;
- Besoins en habillement ;
- Besoins en santé ;
- Besoins en éducation des enfants ;
- Et les besoins en loisir et culture.

Pour assurer sa croissance et l'entretien de ses tissus, l'individu doit consommer des aliments de qualité (nutriments, vitamines) et en quantité suffisante. Il doit absorber une quantité suffisante de liquide pour compenser les pertes hydriques et ainsi satisfaire un bon fonctionnement de l'organisme. La satisfaction de ce besoin est influencée par l'âge de l'individu et la croissance, l'activité physique, l'horaire des repas, le climat, les émotions et enfin le statut socio économique.

Pour se protéger, l'homme a besoin de se vêtir que ce soit contre le soleil ou le froid, en tout ce sera pour sa santé. Se vêtir fait partie des besoins vitaux de l'homme après la nourriture.

L'article 25 de la déclaration universelle du Droit de l'Homme⁸ stipule que : « Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien être et ceux de sa famille. Cette protection concerne notamment l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que les services sociaux nécessaire. Elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans d'autre cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstance indépendante de sa volonté ». Donc, les deux premiers niveaux dans la pyramide de MASLOW, qui sont la survie et la sécurité, c'est un droit en tant qu'Homme. Beaucoup de personnes n'ont pas accès, surtout dans les pays sous développés. L'homme a besoin chaque jour de manger et de boire : l'alimentation est indispensable à la vie. Une bonne alimentation doit fournir à l'organisme des éléments dont il a besoin pour bien fonctionner : c'est l'une des clés essentielles de la santé. L'un des objectifs de développement est d'atteindre l'autosuffisance alimentaire qui comprend la couverture des déficits existants et l'amélioration du niveau nutritionnel au sein des populations.

Dans la théorie de capital humain, l'éducation représente un investissement à long terme dans la productivité des individus. Son avenir en dépend tout au long de sa vie. Mais en toute chose, se bien nourrir c'est primordiale pour être fort et en bonne santé. La qualité du capital humain est appréciée par l'éducation, la santé et la longévité.

Concernant, le travail, Karl MARX aborde dans la section 2 du chapitre 1 du capital⁹, le travail qualifié a une plus grande valeur que le travail non qualifié et que la production de ce travail exige du travail sous forme d'éducation. Ce dernier est au centre de tous les besoins et elle est la clé de la réussite.

Dans la richesse de Nation, Adam SMITH affirme aussi que la seule source de richesse est le travail qui s'est avéré vrai à plusieurs reprises. La théorie néoclassique de offre et demande le confirme aussi qu'aucune offre ne peut se former sans une créativité humaine et sa constance dynamique. Il en est de même pour le travail, on doit s'apprendre, s'évoluer et survivre.

⁸ 10 Octobre 1949

⁹ Karl Marx, Le Capital, Garnier Flammarion 1969

Par la protection sociale, on pourra dépasser ces deux niveaux que nous n'arrivons pas à satisfaire.

2- L'analyse économique de l'organisation sociale

Du point de vue microéconomique, le besoin de protection sociale est né des insuffisances de la prévoyance libre (individuelle et collective) et de celles de l'altruisme et du don libre envers les non-travailleurs (les « non-agents économiques » car trop vieux, trop malades, trop jeunes, trop inemployables) et la faiblesse de certains revenus du travail (ceux des woorking poors).

La prévoyance libre est assurée par le marché selon la règle « à chacun selon ses besoins ».

2-1-Théorie de la démographie et de l'épargne

Dans théorie de la démographie et de l'épargne, la technique du report repose sur la redistribution du revenu sur le cycle de vie. Elle peut s'effectuer du présent vers l'avenir (épargner) mais aussi de l'avenir vers le présent (emprunter). Cette planification inter temporelle peut être de courte durée ou étendue sur une longue durée.

Cette technique a été mise en évidence par Modigliani et Brumberg (1954). Ils relient l'épargne et le cycle de vie en supposant que l'individu cherche à maximiser l'utilité de sa consommation futur. Ils supposent que la période est finie et l'individu épargne seulement pour lui-même. L'individu répartit sa consommation au cours du temps et accumule une richesse qu'il consommera au cours de sa retraite. Puis, par Ando et Modigliani (1963), qui soulignent ainsi que, en général, les revenus du travail sont repartis irrégulièrement sur toute la durée de vie de l'agent économique. Le revenu salarial suivrait « une courbe en cloche » avec l'âge (dont le « sommet » se situe vers la fin de la quarantaine), du fait d'une productivité du travail faible en début de carrière (temps d'apprentissage) et en fin de vie professionnelle (capacité physique déclinante ou formation obsolète). Cette analyse du cycle de vie fait face néanmoins à des insuffisances, à savoir les contraintes de liquidité, la pluralité des intérêts et les incertitudes sur le long terme. Ce sont ces insuffisances qui justifient la mise en place d'un dispositif d'assurances sociales qui s'occupe des retraites publiques, de l'éducation nationale, ainsi que de la garantie et des subsides publics à l'épargne et à l'emprunt.

A l'inverse, la démarche holiste choisit une approche globale dès l'origine, en considérant la protection sociale directement au sein de la société et du système productif dans leur ensemble, en interaction avec les agrégats économiques globaux et les groupes sociaux pour les keynésiens, en relation avec les classes sociales et les institutions pour les marxistes. Ces deux traits communs aux analyses keynésienne et marxiste facilitent également la construction par l'école de la régulation

d'une explication « mixte » de la protection sociale, en tant qu'élément du fordisme, et débouchent sur une interprétation économique globale de l'État Providence.

2-2-les approches keynésiennes de la protection sociale :

« Les deux vices marquant le monde économique où nous vivons sont le premier que le plein-emploi n'y est pas assuré, le second que la répartition de la fortune et du revenu y est arbitraire et manque d'équité. Les contrôles centraux nécessaires à assurer le plein emploi impliquent une extension des fonctions traditionnelles de l'État. Cet élargissement nous apparaît comme le seul moyen d'éviter une complète destruction des institutions économiques actuelles et comme la condition d'un heureux exercice de l'initiative individuelle ». Ce programme de réforme sociale du capitalisme qu'esquisse J.M.Keynes, dans le dernier chapitre de *La Théorie générale* intitulé « Notes sur la philosophie sociale à laquelle la théorie générale peut conduire », constitue la base théorique de la construction de l'État Providence : la taxation des revenus et des successions, le développement des dépenses publiques et la redistribution massive qu'implique la protection sociale sont mis en place non pas tellement dans le but de justice sociale, mais dans un but de sauvetage économique du capitalisme nécessaire à sa survie sociale et politique.

Pour Keynes, le risque systémique du capitalisme est essentiellement dû à l'insuffisance de la demande globale. C'est en cela que l'approche keynésienne considère la protection sociale comme un instrument de politique économique. Autrement dit, la politique sociale devient à l'égal de la politique budgétaire et de la politique monétaire un outil au service du « carré magique » de Nicolas Kaldor : croissance, plein-emploi, équilibre extérieur, stabilité des prix.

Keynes trouva, par ailleurs, avec la « loi psychologique » une raison pour laquelle la redistribution n'était pas souhaitable au niveau social uniquement, mais aussi raisonnable au niveau économique. Une économie dynamique a besoin d'une demande suffisante. Comme avec une augmentation du revenu, le taux d'épargne augmente et la tendance à la consommation diminue, il est raisonnable de chercher à faire gagner plus ces travailleurs qui ont un revenu insuffisant, et qui ont donc un taux d'épargne insuffisant.

2-3-L'approche marxiste de la protection sociale

Selon X.Grefe (1975) : « l'approche matérialiste lève la présomption de bienfaisance officiellement attachée aux politiques sociales pour montrer que l'amélioration économique de la situation d'une classe peut être simultanément récupérée du point de vue social. ». Autrement, dit la protection sociale, et plus largement l'État Providence, sont certes, bénéfique aux salariés en termes de progrès social mais sont aussi une providence pour les capitalistes ! C'est le second aspect de la

dialectique de la protection sociale que les marxistes s'attachent à expliciter, à savoir comment la protection sociale permet de surmonter certaines contradictions du mode de production capitaliste.

Marx définit un mode de production comme « l'ensemble des conditions matérielles et sociales de la production à un certain stade de l'histoire ». Cet ensemble s'organise à travers les forces productives et de la force de travail, le rôle de l'entreprise étant d'organiser la « coopération » efficace des forces productives. Il s'organise également à travers les rapports de production (les rapports des hommes entre eux dans le processus de production) et des rapports sociaux (rapports entre hommes en dehors de la production). Les rapports sociaux s'exprimant par une super structure juridique et politique, et par une forme déterminée de conscience véhiculée par des appareils idéologiques (éducation, sport, presse, publicité) qui sont aux mains de la classe dominante.

Lorsque Marx énonce « ce que la grande industrie développe, ce sont ses propres fossoyeurs », il fait référence aux effets de la concurrence entre les capitalistes qui font rentrer en contradiction les intérêts individuels des capitalistes (faire toujours plus de profit en conquérant les parts de marché) et leur intérêt collectif (la baisse tendancielle du taux de profit résultant de la hausse de la composition organique du capital).

Afin de lutter contre cette baisse tendancielle qui est avant tout une crise de rentabilité, les capitalistes cherchent à accroître le taux de plus-value (appelé aussi taux d'exploitation). En l'absence de système de protection sociale, elle va déboucher sur une crise de la reproduction du mode de la production capitaliste à quatre facettes : l'exploitation du prolétaire, la paupérisation de la classe ouvrière, l'absolue répétition et la décomposition extrême des tâches dans la grande industrie (doublées des règlements du travail draconiens et quasi militaires) et la prolétarianisation de la société.

Pour Marx, le capitalisme est donc destiné à « s'effondrer de lui-même sous le poids de ses propres contradictions », au bénéfice des prolétaires. Mais pour les libéraux du XIX^e siècle, si l'analyse des symptômes est assez proche, il s'agit au contraire de sauvegarder le capitalisme, en apportant une réponse à cette « question sociale » de la misère des familles ouvrières.

Ce projet libéral, que P.Rosanvallon qualifie de « capitalisme utopique » fut un échec, d'où la nécessité de mettre en place un système de protection sociale facteur de reproduction du mode de production capitaliste à travers la reproduction de la force de travail, des rapports sociaux et des rapports de production.

2-4-L'approche régulationniste de la protection sociale

L'école de la régulation repose sur une analyse keynésiano- marxiste menée dans une perspective historique et institutionnaliste. *Dans La théorie de la régulation : une analyse critique*

(1986), Robert Boyer définit la régulation comme étant « la conjonction de mécanisme concourant à la reproduction d'ensemble compte tenue des structures économiques et des formes sociales en vigueur ».

Dans cette approche, le risque systémique du capitalisme résulte de l'absence d'auto équilibre qui nécessite la médiation d'institutions. Le rôle de la protection sociale est basé sur un triple compromis institutionnalisé : l'organisation du travail, le partage des revenus et les interventions sociales de l'État. Les interactions avec les autres politiques publiques sont historiquement et nationalement situées. Il s'agit de la réglementation du travail, de la politique d'emploi et d'une politique industrielle.

Chapitre II : L'ENJEU DE LA PROTECTION SOCIALE A MADAGASCAR

La pauvreté extrême touche 57%¹⁰ de la population associée à la situation géographique, c'est-à-dire, urbain ou campagne, à la taille du ménage, à la présence de jeunes enfants, une femme à la tête du ménage et à des niveaux moindre ou utilisation des actifs clés, tel que le travail, l'éducation, les biens physiques, les services de base, le crédit et le capital social. La situation de mauvaise conjoncture notamment nationale les plus ardues sont celle liée aux différentes crises politiques et socio-économiques successive qui sont apparues au fil des années. Ces situations de crise sont toujours accompagnées d'une croissance économique négative donc un accroissement de la pauvreté. Selon le Document de Stratégie pour la Réduction de la Pauvreté (DSRP) du Ministère de la Population de 2003, environ 70 pour cent de la population malgache vivent dans des conditions de pauvreté. Cette situation a été observée au cours des dix dernières années. Plus de 70 pour cent des revenus personnels sont affectés aux dépenses alimentaires laissant peu de ressources disponibles pour la satisfaction des autres besoins essentiels, notamment pour la santé, l'éducation et le logement.

Section I : La pauvreté

La pauvreté est l'un des traits caractéristiques de Madagascar. Il est important de connaître les causes et les déterminants de la pauvreté. Le tableau ci-après en illustre le plus.

¹⁰ Source : Enquête Périodique auprès des Ménages

Tableau 1: Situation de pauvreté extrême et poids des certains groupes vulnérables dans la population totale en 2010 (en %).

Groupe d'individus	Pauvreté 1	Pauvreté 2	Pauvreté 3	Pauvreté 4	Pauvreté Ensemble	Poids dans Population
Personnes âgées (65 ans et +)	6,5	18,6	22,2	17,4	64,7	2,4
Enfants de 0 à 4 ans	9,0	32,8	28,3	14,4	84,5	17,0
Enfants de 5 à 14 ans	8,5	31,2	27,4	14,9	82,1	29,7
Enfants de 5 à 14 ans déscolarisés	15,0	37,8	26,9	11,0	90,6	9,3
Jeunes de 18 à 24 ans déscolarisés et sans travail	6,9	25,3	28,3	15,9	76,4	9,7
Adultes (25 à 64 ans) chômeurs	6,4	14,8	17,7	18,1	57,0	1,6
Femmes chefs de ménages	7,5	27,4	20,3	14,6	69,8	2,4
Femmes enceintes ou allaitantes	9,5	31,9	29,4	13,9	84,7	4,8
Individus de 15 ans et + Analphabètes	12,4	33,3	27,1	13,3	86,0	10,9
Familles de 7 personnes et plus	12,4	38,3	26,7	11,8	89,2	37,5
Ensemble Madagascar	7,1	27,2	26,6	15,6	76,5	100,0

Source : Nos propres calculs sur les données de l'EPM 2010,

Approximation à partir de la situation des enfants de moins de 1 an pour la structure de pauvreté et des données actualisées de l'EPM 2005 pour le poids dans la population totale.

Ce tableau nous montre clairement le niveau élevé du phénomène de la pauvreté et aussi de celui de l'extrême pauvreté. En plus, ces phénomènes semblent être plus prononcés pour certaines catégories de personnes et pour certaines régions de la grande île. Tout cela justifie, en fait, la nécessité d'un bon ciblage et d'intervention pour appuyer les plus vulnérables parmi les populations pauvres.

1-Causes de la pauvreté à Madagascar

1-1-Choc fréquent

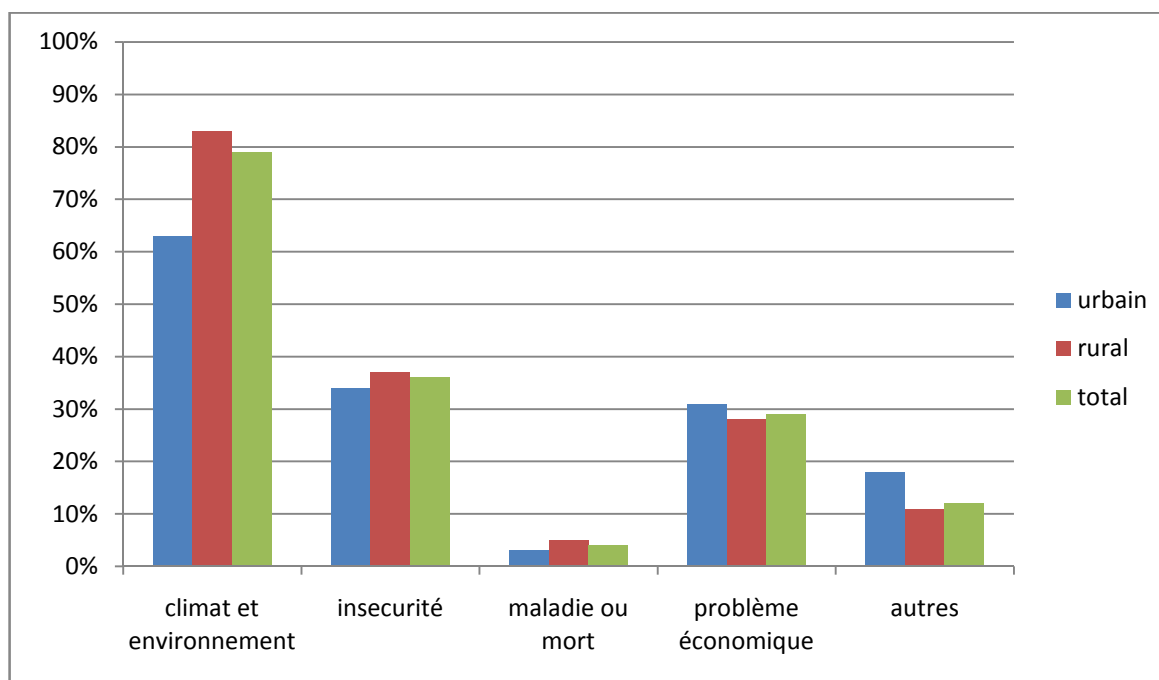
Les ménages malgaches font face aux divers chocs environnementaux, sociaux, sanitaires et économiques qui augmentent leurs vulnérabilités à la pauvreté. Elles peuvent temporairement ou de manière permanente affecter leur bien-être.

Des chocs fréquents, liés à des catastrophes naturelles, tous les ans, Madagascar est frappée par ces fléaux notamment le cyclone, l'inondation, sécheresse (dans une partie de l'île seulement) et la sauterelle dans le Sud. Ensuite, ledit réchauffement climatique de la planète est un grand problème planétaire qu'on n'arrive pas à y échapper.

D'après l'EPM 2010, 93 pour cent des ménages ont été affectés par des chocs en 2009/2010 (Figure 1). Les ménages interrogés ont rapporté que ces chocs avaient pour origine des catastrophes naturelles (cyclones, inondations, sécheresses, invasions de criquets, épidémies végétales). Les chocs environnementaux ont davantage touché la population en milieu rural qu'en milieu urbain (83 pour cent contre 63 pour cent), un manque de sécurité, des difficultés économiques ou encore des maladies.

Madagascar est également exposée à des chocs économiques internationaux qui ont un impact considérable sur le bien-être des ménages. La flambée des prix des denrées alimentaires sur le marché mondial a des répercussions négatives sur une partie importante de la population, en particulier lorsqu'il s'agit du riz, l'aliment de base, ou du pétrole. Vue la globalisation de l'économie, on est toujours concerné. La figure suivante est beaucoup plus illustrative.

Figure n° 1 : Prévalence des Chocs – Ménages Touchés (%)



Source : EPM 2010, INSTAT.

1-2-Risque systématique

La voie socialiste originale choisie en 1972 est une des causes du retard pris par l'économie. Les populations malgaches ont passé par l'expérience socialiste de 1975 -1991 qui est une rude expérience et nous appauvrissent. D'un côté, il y a aussi les trois crises politiques majeures de 1991, 2002 et de 2009 qui nous engouffrent progressivement et qui rendent les populations de plus en plus vulnérables. Ces crises ont provoqué beaucoup de dégâts tant au niveau politique qu'économique. Les populations deviennent graduellement pauvres à cause de la perte d'emploi, de la hausse de prix des produits de première nécessité. D'ailleurs, le PIB par habitant ne cesse de diminuer ces deux dernières décennies et l'augmentation de la pauvreté à 77% en 2010. Tous ces risques rendent les populations vulnérables, d'où la nécessité d'une protection sociale. Selon la mission économique française de Tananarive, le marché du travail traverse en 2010 l'une de ses pires crises, avec une forte croissance du chômage et du sous-emploi, la baisse du pouvoir d'achat des ménages, le développement du secteur informel (travail "au noir"), des inégalités et de l'insécurité.

2-Déterminants de la pauvreté

Des risques individuels sont aussi pris en compte pour Madagascar comme la maladie, sous-alimentation (risque de carence alimentaire), risque de déficit de développement de capital humain

vu le nombre d'abandon de l'école, de travail d'enfants et de malnutrition, risque lié à l'accouchement très élevé et aggravé par certaines pratiques discriminatoires. Ces situations accroissent la vulnérabilité de la femme, le chômage et le sous emploi sont répandus ; des personnes âgées courent le risque de ne bénéficier d'aucun soutien leur permettant d'assurer leur survie. A cela s'ajoute la crise politique et le fréquent changement du gouvernement à partir du février 2009. Par conséquent, il existe plusieurs problèmes.

2-1-Problèmes liés à l'éducation¹¹ :

D'un côté, on assiste à l'augmentation du taux de la perdition scolaire et du taux d'abandon scolaire. De l'autre côté, il y a la diminution du taux de réussite. La raison en est que nous n'avons pas de vraie politique d'enseignement depuis que nous cessons d'utiliser le MAP comme document de référence.

Au niveau primaire, entre les deux années scolaires 2008-2009 et 2009-2010, 6,3% des élèves ont dû quitter l'école et 14,9% ont dû redoubler leur classe. Par rapport à l'EPM 2005, au niveau du cycle primaire, le taux de promotion est de 73,2% et le taux de redoublement de 19,7%. Ainsi, 7,1% des enfants sortent du système scolaire au cours de leur fréquentation du cycle primaire. Les résultats sont nettement plus défavorables pour le milieu rural avec un taux d'abandon de 7,7% contre 4,9% pour le milieu urbain. On voit clairement, l'augmentation du taux de redoublement scolaire et d'abandon au niveau primaire, à cause de la diminution des aides comme le kit scolaire et le cantine scolaire. L'absence d'inscription à l'école, ou l'abandon en cours de scolarité, affectent démesurément les ménages vulnérables. Cette carence dans l'accès à ces services sociaux essentiels, non seulement perpétue le piège de la pauvreté pour ceux qui sont déjà démunis, mais aussi présente un risque significatif pour ceux qui se situent juste au-dessus du seuil de pauvreté, risque de faire tomber dans la pauvreté s'ils ne disposent pas de mécanismes de protection sociale en mesure de maintenir leur accès auxdits services. Malgré une sensible hausse des inscriptions en enseignement primaire, ces quelques dernières années, pour l'ensemble de la population, 4 élèves sur 10 n'achèvent pas ce cycle, en partie à cause du manque de demande ou d'interventions de services de protection sociale. Les enfants des familles les plus pauvres sont les plus touchés.

2-2-Problèmes liés au travail :

En 2010, 58% des ménages ont vu leurs revenus se dégradent sur leur situation financière à cause de l'insuffisance du travail. Par exemple, avant, il y a la zone franche, avec la crise que le pays traverse, beaucoup de personnes ont perdu leurs emplois. Par conséquent, il y a

¹¹ Toute source des données sont EPM 2005 et 2010

l'augmentation du taux de chômage de la population active. Viennent ensuite, le travail précaire et la persistance du secteur informel. A Madagascar, le secteur informel est le premier pourvoyeur de l'emploi. Plus de 73% des emplois créés en 2001, sur l'ensemble du pays, sont dans ce secteur alors que le secteur privé formel n'a pu former que 9%. A l'heure actuelle, ce chiffre a déjà augmenté au même titre que le taux d'inflation.

La définition du chômage c'est celle du BIT affirmant qu'un individu se trouve en situation de chômage si, pendant la période de référence (7 derniers jours avant l'interview), il est dépourvu d'emploi, en recherche activement un emploi et est disponible à l'exercer à très court terme.

En 2010, le taux de chômage est estimé à 3,8% à Madagascar. Comparé au chiffre de 2005, il connaît une hausse d'un point. Même si ce taux a connu une hausse d'un point par rapport à celui de 2005, il reste très faible : de l'ordre de 3,8% de la population active du pays. Le chômage est un phénomène essentiellement urbain : 7,6% dans les villes et moins de 3% dans les campagnes. En fait, les tensions sur le marché du travail ne se manifestent pas par un chômage ouvert, mais par un sous-emploi massif du facteur travail. En effet, le sous-emploi lié à la durée du travail (moins de 35 heures par semaine contre leur gré) et la situation d'emplois inadéquats (salaire horaire inférieur au minimum admis), touchent respectivement plus de 25% et plus de 42% des actifs occupés. D'après ces chiffres, le taux de chômage est faible, il semble que tout le monde a du travail et c'est la vérité mais c'est un travail indécent. On est en situation de sous-emploi.

La version de l'EPM 2010 permet d'appréhender les deux facettes du sous-emploi sur le marché de travail : le sous-emploi lié à la durée du travail et la situation d'emplois inadéquats. La première notion fait référence aux individus travaillant moins de 35 heures par semaine, contre leur gré. Le taux de sous-emploi lié à la durée du travail est la proportion des employés, dont l'horaire hebdomadaire descend à moins de 35 heures, par rapport à l'ensemble des actifs occupés. La deuxième notion se réfère à la faiblesse de la productivité effective des travailleurs, laquelle est due à une conjoncture difficile (inadéquation formation-emploi, faiblesse de la rémunération, mauvaises conditions de travail, etc.). Dans ce cas, un employé est considéré en situation de sous-emploi s'il gagne moins du SMIG en vigueur au moment de l'enquête, soit moins de 56 000 Ar. par mois.

La situation d'emplois inadéquats regagne du terrain en 2010. Les salariés touchant moins du salaire horaire minimum, au prix courant, représentent plus de 42,2% de l'ensemble des salariés, soit au même niveau qu'en 2005. Si l'on applique le salaire horaire minimum au prix constant de 2005, la proportion dépasse les 51%. Ce phénomène est plus fréquent en milieu rural : plus de 47,4% des salariés, contre seulement 36,0% en milieu urbain. Les régions de Vatovavy Fitovinany et de l'Androy sont les plus concernées puisque respectivement 68,9% et 64,3% des salariés se trouvent en situation d'emplois inadéquats. A l'opposé, la SAVA accuse un pourcentage de moins de 29%.

Quant au secteur informel, il est le premier pourvoyeur d'emploi à Madagascar. En cette période de crise, le secteur informel constitue le mode d'insertion privilégié de la main d'œuvre sur un marché du travail. Il a pour principal débouché la satisfaction des besoins des ménages, notamment en biens de consommation courant (alimentation, habillement) et en service. Le secteur informel joue un rôle d'amortisseur de choc en temps de crise, il se caractérise, par la très forte précarité des conditions de travail et des emplois créés.

Le marché du travail est marqué par une augmentation du chômage et du sous-emploi et une explosion du secteur informel de subsistance, un effondrement du pouvoir d'achat des travailleurs et un creusement sensible des inégalités. Le pouvoir d'achat des Malgaches est touché par cet aspect de la situation.

2-2-Problèmes de santé :

Beaucoup des ménages pauvres n'ont pas accès aux services de santé à cause du coût relatif aux soins médicaux qui ne cessent d'augmenter, d'asymétrie d'information et du coût économique de la maladie. Le traitement des maladies dans les centres de santé privés formels coûte plus cher qu'ailleurs. Par conséquent, les ménages choisissent la médecine traditionnelle, ainsi certaines parmi les personnes se déclarent malades, 32,7% sont allées en consultation pour se soigner. Cette démarche se produit plus souvent chez les urbains que chez les ruraux. D'ailleurs, l'automédication c'est une pratique courante, 64,1% des patients qui ne sont pas allées en consultation pour se soigner, ont pris d'eux-mêmes des médicaments, lesquels sont évalués à 3 050 Ariary, en moyenne, pour l'ensemble du pays.

A Madagascar, la plupart des systèmes officiels de protection sociale ne couvre qu'un pourcentage très faible de la population et de manière limitée pour ce qui est des soins de santé. Ceux qui travaillent dans le privé et l'ensemble du peuple souffrent de ce problème de couverture en matière de santé. Le secteur public a leur propre système de couverture santé qui est efficace. Pour les fonctionnaires, une prise en charge (autour de 80%) des soins médicaux et d'hospitalisation dans les formations sanitaires de l'Etat est généralement prévue ainsi que d'autres mesures comme le maintien intégral de salaire pendant quelques mois en cas de maladie et partiel par la suite. Dans le secteur privé, il est représenté par l'OSTIEs, le problème ce qu'il ne prend pas en charge les soins hôpitaux alors que ce dernier coûte cher. D'autres problèmes ce que les niveaux d'adhésion restent faibles par exemple le nombre des entreprises adhérents à l'OSTIEs (Organisations Sanitaires Interentreprises) et AMIT sont respectivement 1866 et 511¹², d'autres villes pas d'adhérents. En outre, la qualité des soins offerte est mauvaise comme les médicaments, les consultations qui obligent les patients à y revenir. Les OSTIEs sont accusées de satisfaire seulement

¹² Monographie de la sécurité sociale malgache pp. 74

les employeurs en ce qui concerne les repos médicaux. Parfois, les prestations attendues s'avèrent refusés à un salarié.

2-4-Problèmes de logement :

À Madagascar, l'un des plus grands problèmes, c'est le logement surtout dans les grandes villes. D'abord, l'offre de logement est insatisfaisante et marquée par la précarité et proche de la survie. Une part très élevée des logements de ces quartiers pauvres est en mauvais état et devient, par conséquent, vecteur d'insalubrité (problèmes d'infiltration d'eau, d'humidité du sol et des murs, inondations récurrentes). Ce qui entraîne de la maladie. Ensuite, l'insécurité foncière règne, beaucoup sont en situation foncière précaire, en raison de l'absence ou de la non-régularisation des titres fonciers prouvant la possession du terrain sur lequel ils vivent depuis parfois plus de 20 ans. Enfin, la difficulté d'accès au crédit à cause de la fluctuation des revenus d'une grande partie de la population et l'absence quasi systématique de preuve formelle de leurs activités ou de revenu, ne leur permettent pas d'accéder aux crédits habitats existants dans le système bancaire classique qui exigent des garanties élevées.

2-6-Sous-alimentation :

Au niveau du ménage, la sécurité alimentaire est entravée par le manque ou l'insuffisance des revenus c'est à dire faiblesse du pouvoir d'achat. Elle est aussi liée à l'insuffisance des terres à cultiver, et à la production vivrière non diversifiée. Ces déficits alimentaires sont dû à la consommation en forte quantité du riz, des grains de maïs secs, des légumes, des féculs de manioc et de patate douce, des brèdes et en faible quantité de viandes, des poissons, du lait et de l'huile de table. Donc, le pouvoir d'achat des ménages reste très bas surtout pour les ménages ayant plus de cinq individus. Ces derniers ne peuvent subvenir aux besoins alimentaires de leur famille et il leur manque souvent des ressources financières leur permettant d'acheter les produits quotidiennement nécessaires.

2-7-Insuffisance de revenu :

En plus de tous ce qui est décrit ci-dessus, un des plus grands problèmes des ménages est la diminution du revenu, à cause du manque de travail, faible capacité en capital humain (santé et éducation) 82% des ménages ont vu leurs revenus inférieurs ou égaux à leurs besoins fondamentaux. Ce qui explique que seule 18% des ménages arrivent à satisfaire leurs besoins fondamentaux et parviennent à faire de l'épargne.

$R = C + I$ avec R : revenu du ménage ; C : consommation ; I : investissement ou épargne. Quand la consommation augmente, l'investissement ou l'épargne diminue.

A Madagascar, toute source de problèmes vient du fait de l'insuffisance des revenus. La part relative de l'alimentation dans la consommation totale est de 66% pour l'ensemble du pays. Une part minime est consacrée aux besoins concernant la santé, l'éducation et le loisir. Le revenu est inférieur ou égal à leurs besoins fondamentaux, d'où ils n'arrivent pas à faire de l'épargne. Avec l'insuffisance de leurs revenus, ils achètent leurs besoins fondamentaux au bon marché, ce qui illustre le fait que 80% des ménages achètent leurs habilles à la « friperie ».

Le niveau de la consommation constitue la principale mesure du niveau de vie des ménages, particulièrement de la pauvreté. La moyenne annuelle, par tête, de ce niveau de consommation, est estimée à 404 000 Ar¹³, à Madagascar, en 2010. Les ménages dirigés par un salarié ont un niveau de consommation supérieur à la moyenne. Plus le niveau d'instruction du chef de ménage est élevé, plus sa consommation l'est. La distribution de la masse de consommation montre l'importance des inégalités sociales à Madagascar. Les riches qui sont minoritaires consomment plus que les pauvres.

L'insuffisance de revenu peut être causée par la précarité du travail (travail payé avec des salaires très bas) et même avec du bon salaire, une seule personne qui travail dans la famille n'arrive pas à nourrir nombre de têtes dans la famille. Le revenu se concentre toujours dans la consommation (insuffisance de revenu).

Section 2- Les dépenses totales et les stratégies de la protection sociale

1- Les dépenses totales à la protection sociale

Les impacts de la crise de 2009 au niveau des ménages se font sentir sur la perte importante d'emplois de la population masculine et surtout féminine. A cela s'ajoute la vulnérabilité accrue des ménages dirigés par les femmes ainsi que les jeunes déscolarisés mais qui ne sont pas intégrés sur le marché de travail, faute d'expériences et de compétence suffisante. L'insécurité a aussi augmenté. Un certain nombre de cyclones ont également frappé le pays. Simultanément, le gouvernement a réduit les dépenses publiques, y compris les dépenses dans les secteurs sociaux. Le tableau ci-après peut fixer les idées y afférentes.

¹³ Source EPM 2010

Tableau 2: Dépenses publiques de protection sociale sur la base des engagements (2007-2010).

Dépense publique de protection sociale	2007	2008	2009	2010
En million d'Ariary	171000	247650	189550	116550
En million de dollar US	91,3	145,0	96,9	55,8
% au PIB	1,2	1,5	1,1	0,6
% des dépenses totales	10,1	13,4	9,3	2,9

Source : Ralaivelo (2011 a)

Ce tableau nous montre que les dépenses en matière de protection sociale ont diminué depuis la crise de 2009. Même avant cette crise, le gouvernement n'accorde pas beaucoup d'importance sur la protection sociale. La preuve est que les dépenses accordées à cette protection ne dépassent pas 2% du PIB de 2007 à 2010. On constate aussi une chute dramatique de ces dépenses depuis l'émergence de la crise politique estimée à 145 millions de dollar US en 2008 et 56 millions de dollar US en 2010. Etant donné, le gouvernement s'efforce de maintenir globalement une certaine stabilité budgétaire, dans un contexte de forte réduction de recette Nationale. La part relative de la protection sociale dans les dépenses totales a également chuté passant de 13,4% en 2008 à 2,9% en 2010 ; ce qui suggère qu'une priorité moindre a été accordée à la protection sociale.

Par rapport aux autres pays d'Afrique, la dépense publique accordée à la protection sociale est extrêmement faible pour Madagascar. Certes, il est difficile de faire la comparaison compte tenu de la définition de la protection sociale de chaque pays mais dans neuf pays d'Afrique les dépenses de protection sociale était de 4,4% du PIB avec une tendance à la hausse au cours de la dernière décennie, contre 1,5% en 2008 à Madagascar un an avant la crise politique.

Ce tableau montre donc le manque d'importance à l'égard de la protection sociale au sein du gouvernement.

2- Des stratégies de protection sociale non opérationnelles

L'un des huit engagements du MAP, qui est « La solidarité Nationale », stipule la protection sociale. Les stratégies dans le MAP sont celles de la protection sociale et de gestion des risques qui n'ont pas été appliquées à cause du changement du régime. Depuis 2009, le MAP a cessé de servir

comme guide des actions du gouvernement. Il en est de même pour les stratégies Nationales de protection sociale comme le politique Nationale de Nutrition ou la politique nationale de gestion de risque et des catastrophes. Ces dernières sont confiées au Ministère de la Population et des lois sociales qui est un Ministère faible en capacité, influence et ressource. En conséquence, la responsabilité institutionnelle de protection sociale n'a jamais été pleinement effective.

En outre, la protection sociale est à l'initiative des bailleurs des fonds. Ils les financent mais à cause de la crise de 2009, ce financement a été interrompu vu qu'ils ne reconnaissent pas le régime transitoire. D'où la protection sociale est devenue disséminée entre divers Ministères et des agences.

D'ailleurs, le processus de la décentralisation s'est interrompu aussi en 2009 du fait de l'arrêt de ce financement. Madagascar restera un pays très centralisé, c'est-à-dire peu des services publics fournis au niveau local.

3- Problèmes de couverture de la CNAPS

Les systèmes institutionnels de protection sociale ne couvrent le plus souvent qu'une partie des travailleurs des secteurs modernes public et privé. La structure multipolaire des systèmes, qui se traduit par la multiplicité des institutions et des départements en charge des différents volets de la protection sociale, ne favorise pas entre autres son fonctionnement harmonieux.

La CNAPS c'est un organisme qui s'occupe de la sécurité sociale des travailleurs dans le secteur privé. Cependant, elle ne couvre pas tous les travailleurs dans le secteur privé dans tout Madagascar. Sa couverture concerne le secteur formel en excluant le secteur informel alors qu'à Madagascar ce dernier représente un taux considérable. Les emplois non déclarés à la CNAPS sont également exclus. Il en est de même pour certaines régions de Madagascar. Le tableau suivant peut donner une raison.

Tableau 3 : Répartition de l'employeur et de travailleur affiliés à la CNAPS par Région

Région	Employeur	%	Travailleur	%
Analamanga	12898	46,65	320030	62,23
Vakinankaratra	1389	5,02	21280	4,14
Itasy	368	1,33	1904	0,37
Bongolava	172	0,62	827	0,16
Haute Matsiatra	1033	3,74	9302	1,81
Amoron'iMania	346	1,25	2331	0,45
Vatovavy Fitovinany	622	2,25	4383	0,85
Ihorombe	280	1,01	1733	0,34
Atsimo Atsinanana	282	1,02	1181	0,23
Atsinanana	1920	6,94	32567	6,33
Analanjirifo	402	1,45	2806	0,55
Alaotra Mangoro	721	2,61	6573	1,28
Boeny	1471	5,32	34675	6,74
Sofia	377	1,36	2197	0,43
Betsiboka	72	0,26	349	0,07
Melaky	144	0,52	733	0,14
Atsimo Andrefana	1280	4,63	10211	1,99
Androy	118	0,43	637	0,12
Anosy	455	1,65	14461	2,81
Menabe	599	2,17	8197	1,59
Diana	1928	6,97	29400	5,72
Sava	773	2,80	8498	1,65
Total	27650	100,00	514272	100,00

Source : Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNaPS) situation octobre 2010

D'après ce tableau, on voit la mal répartition du service de la CNAPS dans l'île. Environ 62% des services sont concentrés dans la région d'Analamanga, c'est-à-dire dans la région où se trouve la capitale et les 40% restants pour les 21 régions restantes. Il n'y a pas de décentralisation en matière de service rendu par la CNAPS. Il y a une région où des nombreuses personnes sont

affiliées à la CNAPS et les autres sont dépourvus. Du point de vue géographique, on constate une agglomération de protection sociale concentrée dans la région d'Analamanga.

D'ailleurs, les besoins en matière de santé sont importants à l'égard des indicateurs sanitaires défavorables, notamment en matière de mortalité maternelle et infantile. L'offre de soins, malgré les efforts réalisés, reste insuffisante. Les OSTIE servent à procurer un certain niveau de service de la santé mais de manière focalisée que sur les seules personnes membre. L'accessibilité géographique et financière est insuffisante. D'autres besoins en matière de protection sociale, notamment pour le remplacement du revenu en cas de vieillesse, invalidité, accident du travail, chômage, maternité et les besoins familiaux, ne sont pas servis pour la majorité de la population à l'exception du petit nombre de travailleurs salariés effectivement couverts par les régimes publics de sécurité sociale.

Avec un faible taux d'alphabétisation, il est difficile pour un malgache de trouver de l'emploi dans le secteur formel, car ce dernier requiert des diplômes à leurs employés, d'où ils sont obligés d'entrer dans le secteur informel. C'est ce qui explique le taux considérable du secteur informel à Madagascar. Le secteur informel, comme son nom l'indique, n'est pas affilié à la CNAPS (aux organismes de la sécurité sociale). Le système formel de la sécurité sociale ne couvre qu'une frange limitée de la population active, environ 7%¹⁴. Ce chiffre nous montre que 93% de la population active ne sont pas membres de la CNAPS. Les seules institutions de sécurité sociale publiques en place servent les personnes qui travaillent dans les secteurs privé et public, c'est à dire les salariés. Il n'y a pas de système institutionnel d'assurances sociales pour servir les populations non-couvertes des secteurs informel, les travailleurs indépendants et libérales et la plupart des ruraux. En outre, même dans le secteur formel les nombres d'employés couverts par la CNAPS sont limités, elle exclut une grande majorité de la population.

Tableau 4: Nombre des employeurs et employés affiliés à la CNAPS

	2006	2007	2008	2009	2010
Nombre des employeurs affiliés	18601	18279	22429	-	-
Nombre des employés affilié	487627	472099	517610	-	526700

Source : Donati et al ; 2011

¹⁴ Source : Rapport Nationale sur Madagascar cour A1-01271 centre internationale de formation de l'OIT, Formation syndicale sur la sécurité sociale et la protection sociale 11 au 29 Mai 2009

En définitive, le défi majeur en matière de protection sociale comporte deux aspects, à savoir : d'une part, l'extension de la couverture du régime actuel aux adhérents ainsi que l'amélioration de la qualité des services, et d'autre part, l'identification d'une meilleure stratégie de mise en place d'un socle de protection sociale en vue de mieux répondre aux effets de la crise.

Conclusion de la première partie :

L'instauration de la protection sociale quel que soit le pays se rapporte à un fait propre à cette nation. La protection sociale n'est pas née sans raison. Certes, elle a existé depuis la nuit des temps dans sa version primitive mais celle qui est mise en place par l'Etat relate à des faits historique, politique, économique et social. La protection sociale est multi –dimensionnelle. Elle s'étend sur beaucoup de domaines. Actuellement, cette protection est devenue une préoccupation, d'où des auteurs renommés racontent dans leurs ouvrages respectifs.

En matière de protection sociale à Madagascar, on rencontre deux problèmes majeurs : la persistance de la pauvreté qui s'explique par la vulnérabilité de la population et l'insuffisance de la protection sociale de l'autre côté. Ce qui nous introduit dans la partie suivante.

Partie II : LES DIFFERENTES MESURES D'ALLEGEMENT DU POIDS DE LA PAUVRETE

Avant de donner les solutions concernant les divers problèmes cités précédemment, il est nécessaire d'appréhender l'importance de la protection sociale. Les difficultés économiques, les liens et tissus familiaux devenus plus lâche, la diminution de possibilité d'entraide familiale ou clanique, font que l'intérêt accordé à la protection sociale a augmenté. Des solutions sont fournies pour tenter de moins ressentir les impacts de la pauvreté et l'insuffisance de la protection.

Par conséquent, cette deuxième partie va se focaliser sur l'importance de la protection sociale dans le chapitre premier. Les différentes solutions vont être proposées dans le deuxième chapitre et les autres alternatives vont être consignées dans le troisième chapitre.

Chapitre I : L'IMPORTANCE DE LA PROTECTION SOCIALE

Avant d'entamer les différentes mesures d'allègement du poids de la pauvreté, il est nécessaire d'aborder de l'importance de la protection sociale. Cette dernière va faire l'objet d'une analyse dans ses multiples facettes.

Section 1 : Fonctions économiques de la protection sociale

Les individus et les collectivités composent la société. Ces éléments sociaux sont de premier ordre d'importance à tous les niveaux d'études.

1-Services rendus aux individus

L'assurance mutualise les risques difficilement assurables. L'affiliation et le paiement obligatoire garantissent l'assureur contre le fait de voir s'assurer que des individus à fort débours (principe de la sélection inverse). Il secrète toutefois celui de voir les assurés fréquemment indemnisés pour des risques auxquels ils se seront négligemment exposés (principe du risque moral).

La protection sociale participe à la gestion du cycle de vie en préparant à des retraites et en favorisant le lissage des revenus, c'est-à-dire même si on n'a pas du travail on a toujours du revenu par exemple l'assurance ou l'assistance chômage. Le service viager des pensions vieillesse donne au report sa pleine efficacité.

2- Services octroyés à la collectivité

Les secours publics sont destinés aux démunis. Ils peuvent être analysés comme un investissement en capital humain. En le protégeant contre les risques, on prend soin du capital humain en lui donnant de la valeur. L'investissement à ce capital est profitable pour la société, d'où la protection sociale procure aussi des gains sociaux, supérieurs aux gains privés. Ce faisant, elle libère leur potentiel inexploité et stimule l'activité productive, ce qui contribue à l'amélioration du développement du capital humain à court et long terme. Cela est favorable pour la performance macroéconomique générale. L'investissement dans la protection sociale, c'est du gagnant-gagnant.

La protection sociale doit être considérée comme une démarche d'insertion par la mise en place des structures facilitant la réinsertion sociale et professionnelle.

Section 2 : Les objectifs de la protection sociale

La protection sociale a pour objectif majeur d'améliorer la qualité de vie de couche sociale vulnérable et les aider à sortir des cercles vicieux de la pauvreté, à travers la mobilisation des entités étatiques. Elle s'adonne ensuite à la promotion du bien-être et de l'épanouissement de chaque individu par l'essor de la qualité de vie de la population en renforçant ses capacités à gérer les risques et en atténuant l'impact des chocs.

L'un des objectifs de la protection sociale, en un mot, est la redistribution comprenant deux types.

1-Redistribution verticale

Dans un système où la logique d'assistance prévaut, la redistribution des revenus est verticale. En effet, elle concerne le transfert de revenus entre des individus qui paient de la fiscalité et ceux qui sont dans le besoin. Ainsi, cette seconde logique peut entraîner une redistribution des revenus conduisant à réduire les inégalités sociales et à favoriser le soutien de la demande effective, tant les ménages modestes ont une propension élevée à consommer (inspiration keynésienne). C'est comme si le transfert social est fait par l'Etat ou les ONG. Ce n'est pas tout le monde qui en bénéficie mais seuls ceux qui en ont besoin. Un groupe qu'on va faire cotiser tous et ont fait bénéficier certaine catégorie qui est la plus pauvre en son sein.

2-Redistribution horizontale

Dans un système où la logique d'assurance domine, la redistribution est avant tout horizontale. Autrement dit, elle concerne le transfert de revenus entre salariés actifs qui cotisent et des ayants-droit (inactifs en retraite, chômeurs) qui sont d'anciens cotisants. Ce transfert est conditionné par le fait d'avoir versé des cotisations sociales. C'est le cas de la CNAPS, seuls les membres ont le plein droit de bénéficier des assurances. Répartir sur un groupe un financement qui ne concerne qu'un bailleur en étalant la charge sur tous les membres du groupe. Cette redistribution est très importante au niveau économique car l'ensemble du groupe est solidaire pour financer la dépense de certain.

Section 3: La protection sociale : un lien avec le niveau économique

A l'instar de ce qui prévaut dans la plupart des pays africains sub-sahariens, le système de sécurité sociale à Madagascar demeure peu développé. La capacité de résistance de la population vulnérable aux risques covariants est de plus en plus affaiblie, en raison de la persistance

de la pauvreté et du faible degré de développement économique. D'après les statistiques, publiées par le BIT sur l'ensemble de la population mondiale dans les pays les moins avancés économiquement, il n'y a que 10% de la population qui est couverte. On voit là le lien direct entre l'économie d'un pays et la protection sociale alors qu'il devra être le contraire car un pays sous développé, comme Madagascar, a besoin plus de protection vu le nombre des travailleurs, notamment les travailleurs temporaires(les saisonniers), les travailleurs dans le secteur agricole, et ceux de l'économie informelle ne bénéficient d'aucune couverture ni compensation pour les risques de maladies, d'accidents du travail, de vieillesse et de perte d'emplois.

Section 4 : La protection sociale : un instrument efficace de lutte contre la pauvreté et l'inégalité

Parmi les mécanismes de réduction de la pauvreté et de limitation des inégalités, les systèmes de sécurité sociale ont fait la preuve de leurs efficacités. Ainsi, les pensions de vieillesse ont eu un fort effet de réduction de la pauvreté mais la couverture reste insuffisante dans la plupart des pays, et dans certains cas, la valeur des aides est loin d'être adaptée.

La protection sociale est le meilleur moyen de politique économique d'un grand nombre de pays. Cela reflète l'ampleur de la crise économique mondiale des dernières années et témoigne d'une reconnaissance croissante des revendications en matière de justice sociale. Ses vertus en matière de réduction de la pauvreté ne seront à même de se réaliser que s'il s'accompagne d'autres stratégies visant à renforcer les institutions sociales et du travail, et à favoriser un environnement macroéconomique propice à l'emploi et au travail décent.

Section 5 : Autres importances de la protection sociale

En période de crise, la protection sociale amortie l'impact de ce malaise pour les populations vulnérables. L'actuelle crise à Madagascar montre l'urgence et importance de la protection sociale. Avec un bon système de protection sociale, qui couvre suffisamment toutes les personnes, l'impact de la crise sera moindre. La protection sociale joue un rôle essentiel pour soulager les populations de la peur de la pauvreté et de l'insécurité, et les aider à adapter leurs compétences afin de surmonter les contraintes qui font obstacle à leur pleine participation à un environnement économique et social en mutation rapide. C'est ce que Stiglitz appelle « stabilisateur automatique essentiel »¹⁵, qui amortit l'impact des crises sur les populations tout en maintenant la demande globale et en permettant aux travailleurs et à leurs familles de surmonter la pauvreté et l'exclusion sociale et de trouver des emplois décents.

¹⁵ Stiglitz, 2009

Chapitre II: LES DIFFERENTES SOLUTIONS

Les besoins en matière de protection sociale de la population de Madagascar demeurent largement insatisfaits aujourd'hui, notamment suite à la crise politique que le pays traverse actuellement. D'où l'attention du gouvernement se focalisant surtout sur la nature d'assistance sociale pour réduire la pauvreté, et pour procurer l'accès aux soins de santé et la création d'emplois.

Dans toute politique de protection sociale donnée par l'Etat, il utilise des moyens pour identifier les cibles en ce qui concerne la diminution de la pauvreté.

Section 1 : Les méthodes de ciblage en protection sociale¹⁶

Il y a trois principales méthodes de ciblage en protection sociale. Elles se complètent.

1 -Ciblage basé sur le niveau du revenu ou l'approximation du niveau du revenu

C'est en matière de réduction de la pauvreté et de l'inégalité qu'on utilise ce procédé car il est le plus précis pour identifier les plus vulnérables parmi l'ensemble de la population. Il est fondé sur l'évaluation du niveau de revenu de chaque ménage ou de chaque individu pour pouvoir déterminer s'il doit faire partie de la cible du programme de protection sociale. Ainsi, ce procédé permet de réduire à un niveau négligeable l'erreur d'inclusion en écartant les non vulnérables du programme. Cependant, ce procédé est lourd sur le plan administratif et très coûteux, ce qui entraîne des ralentissements sur l'arrivée des transferts sociaux. Il faut donc créer des procédés plus souples, tel que le contrôle indirect du niveau de revenu à travers des caractéristiques observables du ménage ou de l'individu.

2-Ciblage communautaire

Il consiste à conférer à une autorité ou un comité local, l'habilité à prendre une décision concernant les personnes qui devraient bénéficier d'un programme de protection sociale. Par exemple, élaborer des listes préétablies des personnes pauvres dans les communes ou Fokontany. Ce procédé peut induire un niveau de précision élevé notamment dans le ciblage des plus démunis du fait que les personnes membres du comité local connaissent mieux les caractéristiques et les conditions de leur communauté. Mais la concentration du pouvoir d'attribution de prestation au niveau du comité local peut induire à des tendances de discrimination en renforçant les inégalités existantes et aussi les bénéficiaires potentiels peuvent

¹⁶ Simulation et Evaluation d'Option de Protection Sociale à Madagascar à partir de l'outil «SP- costing-Tool » de l'UNICEF et du BIT, Juillet 2011

être moins incités à participer au programme. Le fait d'être désignés par sa communauté comme étant le plus pauvre peut créer une sorte de frustration de la part du bénéficiaire potentiel. De toute façon, la mise en œuvre de procédé de ciblage communautaire est difficile si on le fait au niveau national.

3-Ciblage catégorique et géographique

Il repose sur l'identification des cibles potentielles à travers une caractéristique du ménage ou de l'individu qui est corrélée avec l'incidence de la pauvreté par des caractéristiques observables comme le sexe et l'âge. Les avantages de cette dernière catégorie de ciblage sont : d'abord, il discrimine les pauvres de non pauvres et ensuite la localisation géographique est souvent croisée avec les caractéristiques individuelles d'identification ; il est aussi le plus facile à mettre en œuvre administrativement. Toutefois, ce procédé de ciblage est le moins précis, il priorise aussi certaines zones géographiques au détriment de certaines autres zones qui peuvent abriter également des cibles potentielles du programme.

Avant de citer les différentes solutions, il est nécessaire de faire une allusion sur les documents de référence stratégique en matière de la protection sociale. En premier lieu, l'Objectif du Millénaire pour le Développement est le premier document en la matière et source des autres documents. Dans certains de ces objectifs, l'OMD assure les besoins fondamentaux des populations d'ici 2015, comme l'objectif n°1 sur la réduction de la pauvreté et l'extrême faim car beaucoup des malgache sont encore dans la pauvreté extrême et la faim. L'objectif n°2 concerne l'Education Pour Tous (EPT), l'objectif n°4 touche la mortalité infantile. L'objectif n° 5 se rapporte à l'amélioration de la santé maternelle. Et pour terminer, l'objectif n°6 est le combat contre le VIH SIDA, le paludisme et d'autres maladies.

Ensuite, le Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté, dans son engagement n° 3 « suscite et développe les systèmes de sécurisation humaine et matérielle et offre une protection sociale élargie ». Cet axe stratégique réfère à un concept élargi de protection sociale, comprenant notamment des actions en matière d'éducation, de santé, de culture et d'assistance aux personnes pauvres.

Enfin, le Plan d'Action pour Madagascar ou MAP, dans son engagement n°8, incite la solidarité nationale. Faute de quoi, le développement sera vain mot.

Section 2: Mesures immédiates

Ces mesures demandent de la participation massive de la population. Tout un chacun doit apporter son concours.

1-Le Programme « Tsena Mora »

Le *Tsena Mora* a été lancé en Octobre 2010, en tant que programme phare de la Haute Autorité de la Transition (HAT) destiné à atténuer l'impact de la crise politique sur les populations défavorisées en milieu urbain, particulièrement touché par la crise. Il fournit des produits alimentaires de base à des prix subventionnés aux pauvres dans ce milieu. Des points de vente spécifique pour cette transaction ont été mis en place à Antananarivo et dans les cinq autres anciens chefs lieu de province.

Tableau 5: Vente subventionnée des produits alimentaires de base par Tsena Mora

Produit	Prix de vente subventionnés	Taux de subvention (% du Prix de vente Moyen)		Quantité vendue par Bénéficiaire (1 fois toutes les deux semaines)
		2010	2011(janvier-Mai)	
Riz	500 Ar par Kg	57%	64%	2-5Kg
Huile	2500Ar par litre	43%	44%	1litre
Sucre	1000Ar par Kg	56%	63%	1 Kg

Source : Ralaivelo (2011 b) ; données sur le prix issue de l'INSTAT

Ce tableau nous montre que les prix de la denrée de base sont subventionnés aux environs de 50% de son prix. Le programme *Tsena Mora* est désormais le principal programme de protection sociale du gouvernement. Les bénéficiaires de cette vente sont sélectionnés par le personnel du point de vente à partir de la liste des habitants vulnérables préétablies par le Fonkontany et cibles en particuliers les ménages ayant à charge 3 à 5 personnes n'étant pas en âge de travailler. Il en est de même pour les ménages ayant des revenus instables issus des emplois occasionnels, du secteur informel et des femmes qui travaillent dans ce secteur.

Cependant, le programme a été considérablement réduit à cause des contraintes financières, il est même interrompu depuis juillet 2011, à l'exception du sous programme *vary mora*. Des critiques sont émises à l'encontre du programme comme seuls les ménages dans le centre urbain sont les bénéficiaires alors que les ménages des centres urbains secondaires et des zones rurales où se concentre la pauvreté n'ont pas accès au programme, ce qui pose le problème d'équité. En outre, le programme *Tsena Mora* bénéficie à l'individu non pauvre, d'après les données disponibles.

Malgré toutes ces critiques, d'après l'enquête réalisée au petit nombre des bénéficiaires¹⁷, on rapporte que *Tsena Mora* a probablement subventionné un tiers environs des dépenses totales en riz des bénéficiaires de ce programme qui sont satisfaits à son égard. Donc, le programme *Tsena Mora* a comme côté positif l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la vulnérabilité dans les chefs lieux des six provinces où le programme a été en place. Ce programme a vraiment aidé les bénéficiaires et ils sont satisfaits.

2-Travaux Publics à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO)¹⁸

2-1-Définition :

Les programmes de travaux publics fournissent des emplois à courte durée à des salaires bas pour des travailleurs qualifiés et non-qualifiés dans les projets à haute intensité de main-d'œuvre tels que la construction de route et la réhabilitation des infrastructures d'irrigation, le reboisement et la conservation de sol, et octroient des revenus minimum aux pauvres en permettant aux chômeurs d'intégrer le marché de travail.

Les travaux HIMO sont axés sur la création d'emploi temporaire dans la réalisation et l'exécution des travaux d'infrastructure en milieu urbain en général. A cela s'ajoute la programmation et la réalisation des microprojets, la réalisation des infrastructures communautaires. Les principales cibles sont les populations dont les enfants sont mal nourris, les femmes enceintes dont les maris sont prioritaire aux travaux, les veuves, les sans emplois, les nouveaux pauvres et les chômeurs.

L'application du système HIMO est proposé dans le MAP (Engagement 5 - Défi 7 - Stratégie 4 et Engagement 6 - Défi 3 - Activité prioritaire 7) et le Programme National de Soutien à l'Emploi (Résultats opérationnels 5.4)

D'après cette définition, les programmes HIMO ont été utilisés d'abord pour atténuer les effets néfastes des crises (catastrophes naturelles, crises socio-économiques) et ensuite réduire la vulnérabilité des ménages pauvres. Les travaux HIMO, dans les pays à faible revenu, se reposent sur cinq considérations¹⁹ :

-Les programmes fournissent des transferts de revenu aux ménages pauvres. Dans les pays à fort taux de chômage, les transferts peuvent empêcher la pauvreté de s'empirer, particulièrement pendant les périodes critiques.

¹⁷ Ralaivelo 2011 b

¹⁸ Travaux publique à haute intensité de main d'œuvre (HIMO) pour la protection sociale à Madagascar : problème et option politique

¹⁹ Subbarao, 2003

-Selon leur timing, les programmes de travaux publics peuvent également permettre à des ménages d'affronter tous les déficits de consommation qu'ils peuvent éprouver (par exemple, pendant la période de soudure ou après tous les chocs covariants).

-Les programmes « workfare » bien conçus construisent ou réhabilitent des infrastructures nécessaires et minimisent ainsi la différence entre les dépenses publiques sur les transferts de revenu et le développement.

-Les biens durables que ces programmes créent ont le potentiel de produire des avantages sur les emplois au second tour pendant que les infrastructures nécessaires sont développées.

-Les programmes peuvent cibler des zones géographiques spécifiques avec des taux élevés du chômage et de pauvreté. Les zones et les communautés pauvres peuvent bénéficier directement du programme (en terme de transfert des bénéfices) et indirectement (en terme de biens matériels que le programme crée ou réhabilite).

Les ménages à Madagascar ont besoin de ces travaux HIMO vu la vulnérabilité, la pauvreté, le taux de chômage.

2-2-Les travaux HIMO pour la protection sociale

-Des moyens pour résoudre le chômage

Pendant la période où il y a beaucoup de chômage, les travaux HIMO est l'un des moyens pour résorber ce problème social. D'après les analyses faites par le BIT en 2006²⁰, l'utilisation de l'approche HIMO procure au moins deux fois plus d'emplois directs et indirects que pour l'approche HIEQ. Par ailleurs, il ressort de cette analyse que l'approche HIMO consomme moins de devises par rapport à l'HIEQ : 50% contre 71% pour les routes ; 56% contre 76% pour les bâtiments ; 46% contre 73% pour les périmètres irrigués. Et enfin, l'approche HIMO est beaucoup moins chère que celle de l'HIEQ : 5 fois et demie moins chère que l'HIEQ pour les routes ; 55% moins chère pour les bâtiments ; trois fois moindre pour les périmètres irrigués. Cependant, les travaux HIMO ne durent pas, après que les travaux soient terminés, les gens deviennent encore sans emploi. Donc, c'est une situation passagère, la durée trop courte ne suffit pas pour l'aider à sortir de la pauvreté ou de la vulnérabilité. Ensuite, il profite à la plupart du temps seulement au travailleur non qualifié. C'est son but de donner du travail au plus pauvre mais d'une manière discontinue et isolée. C'est un travail point à temps.

²⁰ Source : « Etude comparative des différentes approches utilisées pour la réalisation des infrastructures de base à Madagascar », Marc Van Imschoot, septembre 2006.

-Moyen d'augmentation des revenus des plus pauvres

Les travaux HIMO répondent aux besoins des populations pauvres en revenus supplémentaires indispensable pendant les moments critiques tels que la période de soudure ou après les chocs. Ils sont programmés dans la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité. Pendant ces périodes si dure, les travaux HIMO augmentent les revenus des gens vulnérables en lui donnant du travail même si c'est temporaire. Cela augmente leur pouvoir d'achat dans l'immédiat. Toutefois, des problèmes résident sur l'efficacité des travaux HIMO dans la réduction de la pauvreté. Parfois les bénéficiaires ne sont pas les plus pauvres et les groupes les plus démunis. Il y a donc le non garantis de l'auto-ciblage des pauvres. Donc comme recommandation, il faut bien cibler les populations les plus pauvres en utilisant les différentes méthodes de ciblage citées précédemment.

-Les moyens de réduction des risques naturels

Il est de rôle de l'Etat de venir en aide aux sinistrés des catastrophes naturelles comme le cyclone, la sécheresse, et autres catastrophes naturelles. En ce qui concerne le cyclone que nous sommes victimes tous les ans, les meilleurs moyens d'atténuer les effets c'est de bien préparer son arrivée, d'une manière préventive, par exemple en mettant des sacs de sable sur le toit. C'est un moyen traditionnel mais efficace.

L'Etat aussi a mis en place une Politique Nationale de Gestion des Risques et des Catastrophes, établie par la loi en 2003. Ce politique fournit un cadre exhaustif pour la gestion des catastrophes. Beaucoup d'institutions s'occupent de la gestion de risque, le plus connu d'entre elles c'est le BNGRC (Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes) créé en 2006(Décret No. 2006-904), qui relève du Ministère de l'Intérieur. Il a comme responsabilité la préparation et la réaction d'urgence aux catastrophes. Par exemple, en période de cyclone il aide les gens à bien préparer l'arrivée de la catastrophe, ainsi, les gens sont avisés et le risque va diminuer. Après le cyclone, il apporte des aides aux sinistrés. En 2007, il a organisé un entraînement efficace aux activités d'alerte rapide et de préparation préalable des communautés au niveau départemental. Un Plan National d'Urgence et de Contingence a été préparé en octobre 2007 par le Comité de Réflexion des Intervenants en Cas de Catastrophes (CRIC), la plateforme locale d'aide humanitaire gérée par la BNGRC. Ces risques naturels ne sont pas l'évitables mais on pourra diminuer son impact en suivant tous les consignes donnés par les responsables ou autorités compétentes.

Section 3 : Les mesures d'atténuation des chocs systémiques

Ces mesures sont de tous les ordres. Etant conséquentes par rapport à l'acteur principal, la récupération et la réparation des dégâts y sont de mise.

1-Gouvernance

Les crises à répétition, qui se produisent à Madagascar, ont des impacts considérables sur la croissance économique. Par la gouvernance, l'Etat peut alléger ces contraintes par des moyens efficaces de sortir la population de la pauvreté extrême et de générer les ressources financières nécessaires au financement d'une stratégie de protection sociale efficace. Le MAP dans son engagement 6 préconise l'économie à forte croissance et prévu une croissance économique pour Madagascar atteignant 7 à 10% jusqu'en 2012. Madagascar pourra inverser la tendance en s'attaquant correctement à ces problèmes de gouvernance.

1-1-Le prix de produits de base sur le marché international

Le riz est la base alimentaire des malgaches, et pourtant, on l'importe toujours. Si le prix du riz augmente sur le marché international, il y a des répercussions à Madagascar comme la baisse de pouvoir d'achat des ménages. La politique de gouvernance sur le riz est une composante essentielle de toutes stratégies de protection sociale. Par exemple, en 2007 l'Etat a supprimé le tarif douanier sur les importations du riz et fixé la taxe ad valorem²¹ à 18%. Cela a entraîné un gain considérable en termes d'efficacité sans oublier la diminution du prix de riz et augmenter le pouvoir d'achat de la population. Un autre exemple est qu'en 2008, l'Etat a supprimé la taxe ad valorem sur les importations de riz pour atténuer la pression sur les prix domestiques d'un pic de prix internationaux de la denrée alimentaire.

Cependant, la suppression ou la diminution des taxes bénéficie seulement les plus riches et les vendeurs net du riz issus de la population pauvre sont toujours les perdants. L'Etat pourra aussi mettre en œuvre des politiques pour augmenter la production de riz comme lancement du MAP en 2007 (Madagascar Action Plan), feuille de route 2007-2012 lancée par le Président d'alors. Les objectifs ambitieux fixés pour la riziculture se basent la « Révolution Verte » : facilitation d'accès aux intrants et aux crédits. Et en 2008 l'opération « contre-saison » vise à produire 250 000 t de paddy sur 70 000 ha destinée à combler le déficit de la période de soudure de 2008-2009. Un budget de 10 milliards d'Ariary est consacré aux travaux en haute intensité de main d'œuvre (financement Banque Mondiale) ; en plus, en 2007, il y avait une exemption de droits et taxes à l'importation de certaines machines et accessoires agricoles.

²¹ Taxe pour les importations

Et enfin, en 2009, poursuite du programme « Révolution Verte » par le biais de la distribution d'engrais à prix subventionnés, développement du riz de contre-saison (semences et intrants subventionnés à 50%), opération culture pluviale et mécanisation. Une des solutions du problème récurrent de la disponibilité du riz dans les localités consommatrices nettes, serait de développer la riziculture dans les zones suburbaines des localités à forte densité des consommateurs telle que la capitale. En outre cultiver du riz diminue la probabilité d'être extrêmement pauvre pour un ménage, ceci s'explique par le fait que la production du riz est une activité centrale à Madagascar et la production en quantité suffisante permet une sécurité alimentaire, le cultivateur pourra aussi vendre le surplus.

1-2- L'économie de marché

Toujours est-il, pour la proposition des solutions, une économie de marché est beaucoup plus bénéfique que la consommation totale des produits dans les ménages. Pour les riziculteurs, il faut qu'ils pensent à commercialiser leurs produits en augmentant la production à l'aide des techniques modernes. L'esprit entrepreneurial leur aide à mieux gérer la quantité des produits destinée au marché et celle vouée à la consommation ménagère. Dans ce cas, ils gagnent de l'argent et mangent à leur faim.

Concernant le prix du pétrole sur le marché mondial, si le prix augmente, il y a des répercussions à l'intérieur du pays comme l'augmentation du frais du transport, de facture de l'eau et de l'électricité. Madagascar est en phase de recherche pétrolière dont l'exploitation est probable. En cas de bon indice, Madagascar sortira rapidement de la pauvreté car il ne compte que 22 millions d'habitants²². Mais l'exploitation du pétrole demande beaucoup de ressources financière et matérielle. Le gouvernement pourra se débrouiller pour trouver des financements nécessaires ou donner aux investisseurs étrangers de l'exploiter mais on fixe les règles du jeu sur l'exploitation, comme l'on fait beaucoup de pays de l'Afrique Sub-saharienne qui ont des ressources pétrolières.

Les pays producteurs du pétrole, membres de l'OPEP (Organisation des Pays Exportateurs du Pétrole) ont des niveaux de vie très élevé grâce au pétrodollar et le savoir vendre.

2- Substitution de produits de base

Madagascar dispose de bon nombre de ressources disponibles et exploitables. Seules la haute technicité et la grande ingéniosité qui constitue une barrière à cette exploitation. Nos produits de base sont substituables, si et seulement, nous sommes à la hauteur.

²² Dr. Emma Rasolovoahangy qui a fait un doctorat axé sur la géologie de Madagascar

2-1-Culture des produits de substitution du riz

Les ménages agricoles adoptent habituellement une stratégie compensatoire à la production de riz, en cultivant d'autres produits alimentaires de base qui sont des substituts du riz. Il s'agit en général de la culture sèche comme le maïs, le manioc, la patate, ainsi que d'autres tubercules comme le taro ou « saonjo ». Les autres céréales comme le blé et le sorgho sont aussi des produits de substitution du riz mais l'ampleur de leur culture reste pour le moment moins importante. La culture de ces produits diminue le besoin en riz qui va automatiquement baisser son prix. En outre, les cultivateurs de ces produits de substitution pourront les vendre et consommer. De ce fait, ils auront d'autres sources de revenu, un bon signe pour les ruraux qui sont le plus touchés par la pauvreté.

Tableau 6 : Superficies économiques, production, rendement, et revenu agricole par ménage pour quelques produits de substitution du riz

Produits	Superficie économique (Are)	Production moyenne (Kg)	Rendement moyen (T/Ha)	Revenu agricole (1000Ar)	Dont	
					Vente (1000 Ar)	Autoconsommation (1000Ar)
Maïs	29,0	335,5	3,1	138,2	73,1	65,1
Manioc	33,5	650,1	6,9	155,6	53,8	101,7
Patate	19,8	361,1	7,5	91,6	20,3	71,6
Autre tubercule	11,7	317,3	5,7	124,5	42,0	82,6

Source : INSTAT/DSM/EPM 2010

D'après ce tableau, plus de la moitié de ces produits de substitution de riz sont autoconsommées. La vente est inférieure à la consommation. Cela ne fait pas rentrer de l'argent donc n'augmente pas de revenu mais satisfait la consommation. La situation des ménages restent stable, ils n'achètent pas de la nourriture qui occupe une place importante dans la consommation des ménages. Donc, leurs dépenses en nourriture diminuent, ils ont de l'épargne.

Les cultivateurs de ces produits sont recommandés à augmenter la superficie des terres à cultiver afin d'augmenter la production.

2-2- Diminution de la dépendance pétrolière

Comme le prix du pétrole est trop cher sur le marché mondial et son prix de pétrole fluctue souvent, ses répercussions sur la consommation des ménages sont énormes. Il est ainsi nécessaire de

remplacer ce produit par d'autres sources d'énergie autre que le pétrole. Actuellement, les énergies renouvelables sont très en vogue pourquoi ne pas les utiliser pour diminuer l'utilisation du pétrole ?

Par définition, l'énergie renouvelable est une ressource énergétique considérée comme inépuisable parce qu'elle provient de phénomènes naturels qui se produisent régulièrement. Les risques réels d'épuisement des sources d'énergie non renouvelable comme le pétrole à terme nous font considérer de plus en plus les sources d'énergies renouvelables. Il existe beaucoup de types d'énergie renouvelable, à savoir : l'énergie hydroélectrique utilisée actuellement dans des centrales hydroélectriques, l'énergie marémotrice utilise le mouvement d'importantes masses d'eau lors des marées, l'énergie éolienne tire partie de la force du vent et l'énergie solaire qui peut être transformée en électricité ou en chaleur, est le plus grand espoir comme source d'énergie inépuisable.

Madagascar a toutes ces ressources, tout en disposant naturellement des cours d'eau exploitables, du vent partout, du soleil dans les azimuts. Si on arrive à bien exploiter tout ces potentiels, le problème sur le prix de pétrole sera résolu, le prix de l'électricité diminuera parce que cette énergie est parmi les plus grandes dépenses des ménages. Avec cette énergie renouvelable, les ruraux peuvent aussi accéder à l'électricité avec un coût moindre. Donc, l'utilisation de l'énergie renouvelable réduit le taux de pauvreté car son prix est moins cher que l'énergie non renouvelable.

Section 4 : Contribution à l'atteinte de la satisfaction des besoins fondamentaux

La DSRP et la MAP visent à reculer la pauvreté par la stabilité macroéconomique, le développement rural et la lutte contre la malnutrition et la promotion de l'emploi. Ces actions ont été mises en œuvre dans le but de mieux orienter les efforts nationaux en faveur des couches vulnérables.

1-Education

L'éducation est l'investissement le plus sûr, on ne perd pas quand on est bien éduqué. Ainsi l'accomplissement du niveau primaire réduit la chance d'être pauvre à 5%, celui du niveau lycéen et universitaire à 17% à Madagascar (DSRP-Madagascar-Juillet 2003). Un meilleur taux de scolarisation contribue à rompre le cercle vicieux de la pauvreté en assurant un meilleur équilibre dans la participation à la croissance économique et à sa distribution.

Dans le secteur de l'Education, la majorité de ces programmes vise à réduire directement les coûts par l'octroi des subventions destinées à couvrir les frais d'inscription, les cantines scolaires et les kits scolaires (sacs d'école et fournitures scolaires habituelles). En réponse à la crise politique et économique de 2002, le nouveau Gouvernement a éliminé les frais de

scolarité et transféré des fonds aux écoles dans le but de compenser la perte de recettes qui en a résulté. Toutes les écoles publiques ont reçu une subvention de cotisation scolaire valide jusqu'à l'année scolaire 2008-2009. Des kits scolaires ont également été distribués à tous les élèves de CP 1 au cours de la même période.

Depuis 2003, le gouvernement s'est fixé afin d'atteindre l'OMD dans le cadre d'une Education Pour Tous et de qualité à l'horizon de 2015, et a introduit deux séries de réforme. La première réforme fût introduite en 2003 avec l'objectif de la gratuité de l'enseignement primaire à travers : la suppression des frais de scolarité et la dotation d'allocations budgétaires aux écoles primaires. Viennent s'ajouter le recrutement massif d'enseignants communautaires (ENF) et la subvention de l'Etat à leur salaire ; la construction d'environ 2000 salles de classes par an ainsi que le recrutement d'un nombre équivalent d'enseignants ; la distribution de kits scolaires aux élèves. En 2008, un Second Plan EPT fut adopté avec l'introduction d'une seconde réforme portant sur le basculement progressif de l'Enseignement Fondamental. Cette restructuration est basée sur le changement du système actuel de 5 ans du primaire, 4 ans du secondaire 1^{er} cycle et 3 ans du secondaire 2nd cycle vers un système de 7 ans du primaire, 3 ans du secondaire 1er cycle et 2 ans du secondaire 2nd cycle.

En ce qui concerne la compétence des personnes face aux marchés du travail, la formation professionnelle contribue beaucoup. L'enseignement technique a une vocation de donner aux jeunes l'opportunité de se préparer au monde du travail. L'alphabétisation ne suffit pas pour le développement. D'où, l'Etat offre une formation professionnelle aux personnes adultes pour leur entrée dans le monde du travail qualifié.

Comme recommandation, pour inciter les enfants à retourner à l'école, il faut redistribuer encore une fois les kits scolaires qui ont cessé depuis quelque temps et de renforcer la cantine scolaire afin de motiver les élèves à retourner à l'école. La distribution des kits scolaires devra cibler les enfants le plus pauvres, c'est-à-dire ceux qui sont dans l'école publique donc exclut ceux qui sont dans le privé. Le renforcement de la gratuité de l'éducation de base dans les écoles publiques.

2-Travail

À Madagascar, ce n'est pas le chômage qui est le problème dont son taux est très faible, mais c'est l'emploi. Ce dernier n'est pas décent ou n'est pas productif, c'est un emploi qui fait gagner juste ce dont on a besoin aujourd'hui. La question qui se pose est la création des emplois productifs. La Politique Nationale de l'Emploi (PNE) adoptée en 2005 à la suite d'un long processus qui s'est attaché à accorder une importance capitale au tripartisme, cristallise la vision et

les orientations adoptées par le pays en matière d'emploi et reflète la volonté d'accorder à l'emploi une place primordiale dans le processus de développement du pays. La PNE est le principal cadre de référence et d'orientation en matière d'emploi et définit les axes d'intervention prioritaires. La PNE est assortie d'un programme intégré pour sa mise en œuvre, le Programme National de Soutien à l'Emploi, adopté en 2006 par le Gouvernement, les partenaires sociaux, la société civile et d'autres entités concernées. Le but de ce programme est de faire face à la pauvreté. Il comporte trois axes stratégiques principaux, à savoir : le développement local des compétences, la dynamisation des secteurs générateurs d'emploi, et l'amélioration du cadre légal et institutionnel de l'emploi. Ces stratégies visent notamment la sécurisation de l'emploi, le développement de la formation professionnelle, la conception d'un système d'information intégré sur l'emploi. Le Programme Pays pour le Travail Décent ou PPTD constitue à la fois un processus et un outil. Il vise à promouvoir l'adoption du travail décent. Le programme a pour priorité de favoriser l'accès des groupes vulnérables à l'emploi par le renforcement de leur employabilité et par la dynamisation des secteurs générateurs d'emploi et ainsi l'amélioration de la productivité du travail par la promotion du dialogue social, les principes et droits fondamentaux au travail et la protection sociale.

Cette première priorité comporte trois aspects : le renforcement de l'employabilité à travers la formation professionnelle et l'adéquation de la qualification avec les besoins du marché du travail. Les cibles prioritaires sont les jeunes, les femmes et les ruraux, qui sont les groupes les plus touchés par le chômage et le sous-emploi, et dont les revenus sont les plus bas. Ensuite, la création d'emplois par l'appui aux principaux viviers d'emploi, à savoir, pour Madagascar, l'agriculture, le secteur des BTP, le tourisme, l'artisanat, les mines et les PME. Enfin, l'amélioration de la productivité de l'économie rurale et du secteur privé doit contribuer à assurer la sécurité et la pérennité de l'emploi dans le contexte d'ouverture économique et de crise financière qui appelle une forte compétitivité.

La seconde priorité, en matière de dialogue social, la consolidation des acquis insistera sur son efficience et sa qualité. L'objectif est de susciter une plus forte implication et une participation effective des partenaires au processus de prise de décision économique et sociale. Les indicateurs à considérer sont : le taux de diminution des litiges de travail, le pourcentage des enfants travailleurs de 7-17 ans, la disparité salariale homme/femme, le taux de croissance du nombre des entreprises ayant une politique de lutte contre le VIH/Sida.

Le MAP dans son engagement 6 préconise une « Economie à forte croissance ». Les défis n°2 et n°5 de cet engagement stipulent l'accroissement de l'Investissement Direct Etranger et renforcent les entreprises locales telles que les PME et l'artisanat. Cela sous entend la création d'emploi formel avec des bons salaires et pris en charge par les organismes de la protection sociale (CNaPS et OSTIEs). L'attraction aux IDE figure parmi les axes principaux des politiques

gouvernementales successives à Madagascar pour pallier à la faible capacité de l'économie à résorber le surplus d'offre sur le marché du travail et d'améliorer les conditions de vie des ménages. Par exemple, le projet Ambatovy a donné beaucoup d'emplois aux malgaches, c'est un IDE.

Promouvoir l'emploi décent, l'un des plus grands problèmes à Madagascar c'est la précarité du travail. Pour y arriver, il faut faire des investissements en capital humain par le biais de l'éducation et la formation surtout professionnelle technique. Une fois ils auront de travail décent, ils seront pris en charge automatiquement ; la plupart de l'emploi décent sont affiliés à des organismes de protection sociale. Mais avant d'avoir de bon capital humain, il est important de bien former le personnel enseignant, dans certaines régions de Madagascar, un niveau BEPC enseigne au primaire sans passer à la formation pédagogique.

Une politique de main-d'œuvre est aussi nécessaire en faisant l'inventaire de force dont dispose l'économie, comme nous avons beaucoup de main-d'œuvre. C'est notre pluralité numérique qui est la force. La force que nous disposons devra être améliorée par la formation professionnelle ; repérer les travailleurs productifs, décelé, discerner ceux qui doivent être formés.

D'abord, ramener le secteur informel dans le bon droit en suivant le processus de formalisation d'une entreprise. Cela semble difficile, donc le mieux c'est de promouvoir ce secteur afin qu'il puisse parvenir à satisfaire les besoins fondamentaux des ménages.

Le secteur informel occupe une place importante dans notre économie, donc il faut le transformer en force productive. D'après les analyses, ce secteur constitue un stock de main-d'œuvre, il offre un potentiel de travailleurs formé aux secteurs modernes, d'une part, et il accueille le surplus des travailleurs, nouveau venus, non intégrés dans le secteur moderne d'autre part. Il a comme avantage d'éviter un chômage ouvert et il joue un rôle palliatif. Ensuite, le secteur informel constitue un passage vers un secteur urbain par l'auto emploi. Il doit être absorbé par le secteur moderne. Et puis, le secteur informel contribue à la formation du capital humain à un coût faible, dispositif plausible au développement endogène (apprentissage par application). Enfin, en s'approvisionnant, dans le stock de ressource locale, le secteur informel les alloue avec efficience et au delà de leur valorisation. Il permet d'insérer ainsi la main d'œuvre non qualifiée qui n'est pas intégrée dans le secteur moderne.

3-Santé

A la différence des programmes du secteur de l'Education, les programmes de protection sociale du secteur de la Santé, visant à améliorer l'accès des plus pauvres et des plus vulnérables, ont été réalisés à petite échelle, amenant des résultats négligeables et

insuffisants. D'abord, dans les Centres de santé de base (CSB), les fonds de participation du Financement pour l'Approvisionnement Non-stop en Médicaments (FANOME) procurent gratuitement des médicaments aux couches les plus pauvres de la population. Malgré la couverture de FANOME qui demeure très limitée, certaines localités n'ont pas accès.

En vue de l'améliorer l'état de santé de la population et de l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement, les défis du Ministère de la Santé Publique, au cours de la période de transition, sont tracés sur la feuille de route 2009 -2010. Les défis à atteindre sont les suivants :

- mettre en œuvre un système de santé performant ;
- assurer les soins de qualité accessibles à toutes les catégories de la population en priorisant les couches vulnérables ;
- garantir un état de santé de la mère et de l'enfant amélioré particulièrement en milieu rural ; mener une lutte contre les maladies, des ripostes aux urgences et aux épidémies bien coordonnées ;
- développer une hygiène et un assainissement de base développés dans les zones à forte densité de population.

Afin de faire face à ces défis, les stratégies adoptées sont les suivantes : le renforcement du système national de santé ainsi que la promotion de comportement sain. En plus de tout cela, des priorités sont accordées aux mères et aux enfants par la Semaine de la Santé de la Mère et de l'Enfant ou SSME.

Ensuite, des fonds d'équité dans les hôpitaux sont destinés à dispenser les frais des plus pauvres, mise en place par le ministère de la santé et du planning familial. Ces fonds sont attribués aux CHU (Centre Hospitalier Universitaire) et aux CHRR (Centre Hospitalier Régionaux de Référence) dans 10 des 22 Régions. Ils visent à accroître l'utilisation des services hospitaliers par les individus les plus démunis en couvrant tous les coûts d'hospitalisation, dont les médicaments, les procédures médicales, l'hébergement et les repas. Enfin, le Fonds de Prise en Charge Universelle (FPCU) est financé par la Banque Mondiale entre 2007 et 2009 par le biais de la du Projet de Développement Durable du Système de Santé. Ce fonds fournit un accès gratuit aux services hospitaliers des urgences obstétriques, néonatales et pédiatriques dans trois régions (Diana, Boeny et Atsimo Andrefana).

Le ministre de la santé a mis en place le plan quinquennal 2002-2006. Ce plan se préoccupe tout particulièrement au sort des pauvres quant à leur accès au service de santé et de les protéger contre la maladie. C'est la couche sociale la plus vulnérable qui en a le plus besoin du service de santé fournit par le gouvernement.

Cinq programmes y sont définis :

- La vaccination de tous les enfants ;

- L'amélioration de l'accès des femmes aux soins prénataux et l'accouchement assisté ;
- Lutte contre les grands fléaux sanitaires et les problèmes de santé publique ;
- Sécurisation de l'accès aux soins médicaux et aux médicaments ;
- La recherche de performance et de la viabilité financière du système de santé.

En plus de tous ces efforts font par le gouvernement pour améliorer la santé de la population, il faut renforcer la gratuité dans les hôpitaux publics afin de donner priorité aux plus pauvres car en réalité, les hôpitaux publics ne sont pas vraiment gratuits. En outre, il faut aussi améliorer la qualité des services que les hôpitaux publics fournissent.

La santé et les revenus forment des éléments d'un cercle vertueux, dans lequel les hausses de revenus conduisent à une meilleure santé, laquelle mène à un accroissement des revenus. L'amélioration sanitaire aide les enfants à rester à l'école et augmente la productivité des actifs dans leurs champs et dans leurs emplois. Elle accroît les possibilités d'épargne et d'investissement pour l'avenir ouverts aux pays et aux personnes.

La hausse des revenus permet, à son tour, aux gouvernements et aux familles de consacrer davantage aux moyens de renforcements de la santé. Ces derniers agissent sur l'eau, l'installation sanitaire, de vaccins, de médicaments ou des travailleurs de la santé.

4- Logement

Le ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation (MATD) et le ministère de la Population et des Affaires sociales (MINPOP) ont constaté que les stratégies de lutte contre la pauvreté, qui figurent parmi les cadres de référence de la politique de développement de Madagascar, ont retenu le manque crucial de logement comme étant l'une des dimensions de la pauvreté. En effet, Madagascar connaît une forte dégradation des conditions de l'Habitat tant au niveau urbain que rural. Jusqu'à aujourd'hui, l'inexistence d'une véritable politique de logement social, à l'échelle nationale comme sur le plan local, a favorisé le développement anarchique et accéléré de tissus d'habitat caractérisés par une grande précarité. Le terme « logement social » est à utiliser avec précaution, notamment dans le contexte particulier de Madagascar. Penser dans ce projet comme logement accessible à tous, surtout aux classes sociales les plus défavorisées, le terme de logement social est cependant historiquement rattaché à la politique de développement de logements de fonction menée par les Ministères de l'Etat malgache. Ce dernier, d'abord engagé dans une politique de réduction de la pauvreté privilégiant subsistance alimentaire et amélioration de l'éducation et de la santé, commence également à se préoccuper des problématiques liées au « mal-logement ». Le Projet s'inscrit donc au sein d'une réflexion émergente à fort caractère social. Nous n'avons pas de vraie politique de logement à Madagascar à part la construction des maisons

des fonctionnaires durant la première République. Malheureusement, beaucoup de ces logements sont tombés en ruine faute d'entretiens. Ensuite, dans les années 70, l'Etat avait créé la société SEIMAD (Société d'Equipement Immobilier de Madagascar) en lui donnant la responsabilité de mener une telle politique de logements sociaux. Mais ces activités sont devenues dérisoires au fil des années. Cette société souffre toujours, selon le rapport d'une étude menée par la Banque Mondiale, d'une mauvaise gestion interne, de l'utilisation illégale de ses terrains et d'un manque des ressources financières.

D'ailleurs, une nouvelle politique nationale de logement social a été élaborée par le gouvernement pour traiter à fond les problématiques du logement en abordant les détails sur les infrastructures de viabilisation, les équipements collectifs et l'aménagement foncier. Il s'agit du projet « *Trano Mora* » qui se trouve dans certaines grandes villes (ex province) et qui sont attribués à des jeunes qui ont des emplois fixes gagnant entre 600000Ar et 800000Ar par mois. Ce projet résolve le problème de logement pour certaines personnes mais ne cible pas les plus pauvres. Les bénéficiaires de ce projet sont des familles modestes et ce logement se centralise dans les grandes villes alors que le problème sur la précarité de logement se trouve dans tous Madagascar.

Comme le « *Trano mora* » se trouve seulement dans les grandes villes, pour les ruraux, il faut faciliter l'acquisition foncière dans le milieu rural et aussi l'Etat devra aider les ruraux à construire des logements en les assistant pour qu'ils puissent avoir de logement qui suit la norme. Le système du « Père Pedro » pour la construction de logement est un exemple à suivre.

Enfin, actuellement le Directeur de la promotion de logement et de l'Habitat auprès de département au Niveau de la vice-Primature chargée de la décentralisation et de l'Aménagement du territoire affirme que sa direction s'attelle encore au diagnostic de la situation afin d'élaborer une véritable politique de logement qui sera présente aux futurs dirigeants de la IV^e République.

Chapitre III : AUTRES PROPOSITIONS DES SOLUTIONS

Ce chapitre propose des solutions pour améliorer les services rendus par les institutions de protection sociale légale comme la CNaPS et les OSTIEs. Et de l'autre côté les contributions des acteurs économiques.

Section1 : Stratégies en matière de protection sociale à Madagascar

A part celles que nous avons décrites et analysées précédemment, il existe d'autres solutions convenables à cette lutte. Ce chapitre est conçu dans ce domaine

La définition de la protection sociale devrait s'élargir sur la prévention de la pauvreté non seulement pour le réduire. Ce qui stipule la conception du tableau suivant.

Tableau 7 : Evolution mensuelle des travailleurs nouvellement affilié à la CNaPS

	TOTAL	Administration Publique	Agriculture Elevage Pêche	Commerce Transport Autres activités connexes	Enseignement Association religieuse Organisation	Gens de maison	Industries	Services Banques Assurances	Services récréatifs Tourisme Loisir
oct 10	2 945	77	170	540	542	49	739	541	287
nov 10	3 370	110	129	526	540	56	1 090	586	333
déc 10	3 122	69	128	614	518	39	725	573	456
janv 11	3 126	75	247	590	625	77	660	519	333
févr 11	3 431	52	186	740	484	77	929	656	307
mars 11	3 105	70	228	466	427	58	1 013	495	348
avr 11	3 045	147	117	509	313	86	952	578	343
mai 11	3 241	176	390	427	272	55	1 168	486	267
juin 11	1 531	54	229	236	161	16	454	210	171
juil 11	3 220	189	233	574	283	57	966	439	479
août 11	3 584	125	520	800	238	40	1 004	534	323
sept 11	2 263	94	254	430	233	55	542	389	266
oct 11	3 463	133	282	524	473	69	1 123	549	310
nov 11	3 548	79	527	547	419	56	957	606	357
déc 11	2 369	35	162	255	262	46	821	545	243
janv 12	3 472	66	477	462	487	63	886	574	457
févr 12	3 627	81	401	658	522	69	908	658	330
mars 12	2 564	66	284	472	273	65	635	443	326
avr 12	3 419	106	391	783	363	62	887	465	362
mai 12	3 151	64	298	526	309	64	725	646	519
juin 12	2 316	50	198	446	141	24	627	387	443
juil 12	3 729	132	436	686	347	56	851	771	450
août 12	4 080	162	561	580	218	52	1 441	665	401
sept 12	2 005	53	301	514	127	37	433	325	215
Cumul jan-sept 12	28 363	780	3 347	5 127	2 787	492	7 393	4 934	3 503
Cumul jan-sept 11	26 546	982	2 404	4 772	3 036	521	7 688	4 306	2 837
Variation 9 mois	6,8%	-20,6%	39,2%	7,4%%	-8,2%	-5,6%	-3,8%	14,6%	23,5%

Source : CNaPS, 2012

Ce tableau nous illustre le nombre des personnes s'adhérant à la CNaPS qui ne cessent d'augmenter en général. La variation totale de 6,8% explique cette situation d'augmentation des travailleurs s'adonnant à cette caisse. Cela explique que des personnes, couvertes par la protection sociale, ont augmenté pour ceux qui ont de travail formel.

L'adhésion à un régime de sécurité réduit la probabilité d'être extrêmement pauvre pour un ménage. Les ménages qui bénéficient d'une couverture de sécurité sociale ont une probabilité

d'être extrêmement pauvre inférieure à 11 pour cent ²³ à celle des ménages qui n'en bénéficient pas. Il est important de remarquer que l'assurance sociale couvre un nombre limité d'employé du secteur formel ainsi que les personnes qu'ils ont à la charge, mais exclut la grande majorité de la population.

1-Amélioration de l'existant

L'amélioration de l'existant, c'est-à-dire des institutions de protection sociale existant, pour le cas de la CNaPS, elle est constituée par des actions de la restructuration²⁴, déjà entamée ou en cours de projet de réalisation. Ces actions de restructuration touchent en particulier la modification du statut et la restructuration, la réhabilitation de la gestion des ressources humaines et de la gestion financière, l'actualisation du code de protection sociale et en priorité la retraite. En ce qui concerne l'OSTIEs (Organisation Sanitaire Interentreprises), le projet de statut homogène pour toute les OSTIEs n'est toujours pas adopté chez les concernés. En application de la Lois N°96-027 portant Code d'Hygiène, de Sécurité et d'Environnement du travail, un Décret portant Organisation et Fonctionnement de la Médecine d'entreprise a été adopté et publié et d'autres Décrets sont à élaborer. Ces différents textes ont comme bases des recommandations issues d'ateliers divers, des propositions du collège des OSTIEs, des problèmes perçus par la Direction chargée de la protection sociale au sein du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et du Lois Sociales lors des traitements des dossiers des usagers et les doléances misés par les usagers et les prestataires de service.

En outre, concernant l'amélioration la mise en place de l'assurance chômage, par définition c'est un système légal de la protection sociale fournit aux travailleurs et à sa famille contre le risque de chômage. On pourra la mettre à notre façon typiquement malgache qui correspond à notre situation. On pourra aussi mettre en place un système d'assurance chômage comme celle de la France par des cotisations tripartites en partenariat avec les partenaires sociaux. Il est indiqué dans la norme 102 (Déclaration de Philadelphie en 1944) que le chômage doit être pris en charge. Avec le nombre des personnes qui ont perdu leurs emplois depuis quelque temps, il nécessaire d'installer d'assurance chômage au niveau de l'organisme de protection sociale existant.

La norme 102 définit neuf branches sociales qui doivent être prise en charge, à savoir :

-Les soins médicaux : s'engage de mettre en place le système lié à la santé, à Madagascar les prestations médicales sont assurées par l'OSTIEs au nombre de 26²⁵ implantées dans les principales

²³ Madagascar après trois ans de crise : Evaluation de la vulnérabilité et de politique sociale et de perspective d'avenir pp.28

²⁴ Monographie de la sécurité sociale malgache pp.30

²⁵ Monographie de la sécurité sociale malgache pp.74

localités du pays. Les OSTIEs sont des associations d'entreprises chargées de service public, régulièrement déclarées conformément aux dispositions de l'Ordonnance N° 60-133 du 03 Octobre 1960 portant régime général des associations, modifiée par l'Ordonnance N° 75-007 du 13 Août 1975. Les OSTIEs fournissent des prestations comme la Médecine du travail, les soins curatifs courants, les soins spécialisés, et les soins de Santé Publique. Les soins hospitaliers ne sont pas pris en charge. Ces soins sont uniques car ils fournissent des prestations directes et la prise en charge des travailleurs du secteur privé qui est relativement satisfaisante par rapport à celle de la population non salariée.

-Indemnisation de la perte de salaire en cas d'arrêt maladie : les pays doivent mettre en place un système de compensation de salaire. A Madagascar, il y a deux types d'incapacité : incapacité temporaire et incapacité permanente. Pour la première, les indemnités journalières correspondent aux deux tiers du salaire journalier de base, elles ne peuvent dépasser 1.200 ariary par jour qui sont versées par la CNaPS à compter du 2ème jour de l'arrêt de travail et jusqu'à la reprise. Quant à la seconde, le calcul de la rente dépend des salaires perçus par l'assuré au cours des douze mois précédant l'accident et du taux d'incapacité.

Si le taux d'I.P.P. (incapacité permanente partielle) est égal ou inférieur à 10 %, la caisse paie en une seule fois la rente.

Si l'intéressé est atteint d'une incapacité totale permanente, il a droit à une rente égale à la moyenne de ses gains, multipliée par le taux d'incapacité.

S'il souffre d'une incapacité permanente partielle, la rente est égale à la moyenne de ses gains que multiplie :

- la moitié du taux d'incapacité, si le taux est compris entre 10 et 50 % ;
- une fois et demi le taux d'incapacité, s'il excède 50 %.

Un supplément de 40 % de la pension est accordé pour ceux dont l'état de santé nécessite l'assistance d'une tierce personne.

-Prestation de chômage : c'est une mesure sociale destinée à aider les chômeurs. Il existe deux types de mesures, à savoir l'assurance chômage et l'assistance chômage. La première consiste en un système légal de protection fourni au travailleur et à sa famille contre le risque de chômage et la seconde est un régime d'allocation aux chômeurs sans aucune contrepartie contributive. Cette prestation n'existe pas encore à Madagascar.

-Vieillesse : l'assurance vieillesse comprend la pension de vieillesse, la pension proportionnelle de vieillesse, l'allocation de solidarité, la rente d'invalidité, les allocations de survivants. Pour bénéficier d'une pension de vieillesse, il faut avoir atteint l'âge normal d'ouverture du droit soit 60 ans pour les hommes (55 ans pour les femmes), être affilié depuis 15 ans au régime d'assurance,

justifier du versement de cotisations pendant 28 trimestres au cours des 10 années civiles précédant l'âge d'ouverture du droit à la retraite et avoir cessé définitivement toute activité salariée.

-Accident de travail et maladie professionnelle : l'accident doit être déclaré dans un délai de 48 heures à la CNaPS. L'employeur doit fournir au travailleur victime de l'accident une carte d'accidenté. Les frais médicaux occasionnés par un accident du travail sont pris en charge par cette institution. D'ailleurs, les médicaments achetés par l'assuré sont remboursés sur facture et ordonnance par la caisse. Les frais d'hospitalisation sont remboursés à hauteur de 600 ariary par jour et la personne accidentée peut choisir le médecin de son choix et le centre hospitalier. En ce qui concerne les soins et prestations complémentaires (prothèses, traitement de kinésithérapie), le médecin traitant doit demander un accord préalable à la CNaPS. Les frais de déplacement peuvent être pris en charge en cas de nécessité et le remboursement se fait sur la base des tarifs des transports en commun.

-Prestation familiale : cette prestation est versée par la CNaPS et comprend : les allocations prénatales, les allocations de maternité, les allocations familiales, le remboursement des frais médicaux d'accouchement, l'indemnité de demi-salaire versée aux femmes salariées pendant la période de congé de maternité.

-Maternité : la prise en charge se fait avant et après l'accouchement et les frais y afférents.

-Invalidité : c'est une situation d'incapacité de manière durable constatée par des médecins.

-Survivant : en cas de décès du pensionné ou du travailleur remplissant les conditions d'ouverture du droit à prestation, ses ayants droit (conjoint, descendants) peuvent bénéficier de l'allocation de survivants.

2- Extension du champ et de la couverture du système

La loi N°94-026 du 17 Novembre 1994 portant Code de la protection sociale, lequel prévoit l'extension du système actuel aux travailleurs indépendants et ceux de la profession libérale, doivent être renforcées, actualisées et appliquées. Des études préalables, qui ont été menées par la direction chargée de la Protection Sociale, ont recueilli de données statistiques relatives aux populations ciblées pour l'extension et aussi l'étude de faisabilité pour la mise en place d'un système de prise en charge de la santé, en priorité des agriculteurs. Par exemple, l'extension de la prise en charge doit être faite au travailleur des petits ateliers de soudure car ces personnes sont les plus exposés aux risques. Une fois qu'elles soient atteintes par un risque comme un accident de travail et si elles n'arrivent plus à exercer leur métier, alors qu'elles n'ont pas de prise en charge par indemnisation, de ce fait, elles sont perdues. Ces catégories des personnes ont vraiment besoin d'être protégées.

L'OIT recommande d'élargir la couverture de la CNaPS et des OSTIEs à tous les travailleurs et employeurs devant être affiliés, tel que requis par la loi, ainsi que d'étudier la mise en œuvre ultérieure de mesures d'extension aux populations non-couvertes, notamment par le biais d'arrangements avec des organisations communautaires fiables. Depuis quelque temps, la CNaPS s'adonne à la décentralisation de son service en vue d'extension de la zone et de catégorie des personnes couvertes. Ces dernières années, la CNaPS se rapproche aussi de la population cible pour faire reconnaître à cette dernière leur droit et élargie la zone d'extension vers d'autres catégories non couvertes auparavant comme le maître FRAM²⁶.

3- Suggestions

Faire de la campagne pour publier l'existence de la CNaPS en l'expliquant aux travailleurs et aux employeurs en leur faisant connaître leurs droits, car beaucoup ne savent pas l'existence de cette institution. Et aussi, les employeurs qui ne déclarent pas leurs employés se sanctionnent-ils, car beaucoup d'entre eux recourent aux employés-fantômes.

Il est également à recommander la décentralisation des services fournis par la CNaPS et les OSTIEs afin que les travailleurs dans les milieux ruraux puissent en bénéficier surtout les agriculteurs. Mettre, en plus, en place un système d'assurance santé à la portée de tous est méritoire, parce que notre problème est le renchérissement de la cotisation sur l'assurance santé, qui n'est pas à la portée des plus pauvres.

Comme nous avons décrit plus haut, le système de protection sociale d'un pays correspond à son niveau de développement. Pour augmenter le niveau de prise en charge de la protection sociale, il faut faire développer ce pays. Ce développement, a d'abord besoin de la croissance économique.

Section2 : Rôles des acteurs économiques

Le secteur économique, constituant l'un des axes du développement, a besoin d'un certain nombre d'acteurs. Ce sont à la fois des acteurs institutionnels et non institutionnels. La conjugaison de leurs efforts conduit à un essor.

1-Développement local

La lutte contre la pauvreté ne doit pas se réduire à fournir des services sociaux aux populations. Ainsi, il serait intéressant d'en savoir plus en ce qui concerne le développement local, d'une part, puis les apports des activités génératrices de revenus en matière de créations d'emplois, d'autre

²⁶ Fikambanan'ny Ray amandrenin'ny Mpianatra

part. Dans le cadre du développement local, il est important de créer des emplois pour les personnes démunies.

Le développement local constitue également un ensemble d'œuvres de réalisation visant à améliorer d'une manière durable les conditions de vie de la population. Cela implique la forte participation de toutes les forces vives de la localité et de toute la population.

Parmi les grands objectifs du développement local, on peut citer par exemple :

- L'amélioration du cadre de vie en mettant en valeur l'environnement naturel et bâti tout en assurant sa protection
- La promotion du milieu de vie en offrant des services en nombre et de qualité satisfaisante
- L'augmentation du niveau de vie en stimulant l'activité économique et la création d'emplois

Ce dernier point montre que l'approche « vivres contre formation » à travers la promotion de moyens d'existence favorables contribue déjà au développement local par la stimulation de l'activité économique pour les populations vulnérables. En d'autres termes, le renforcement de capacité, grâce aux formations techniques des bénéficiaires, constitue un des objectifs du développement local.

L'accroissement de la productivité rurale garantit la sécurité alimentaire notamment par l'encadrement technique des producteurs par rapport à l'amélioration des infrastructures productives locales. La démarche se fait par le recours aux techniques culturelles modernes, à l'animation du monde rural, à l'accès aux ressources productives y comprise la terre. Le problème de l'insuffisance du riz pourra être résolu. Il peut aussi promouvoir le revenu rural par les divers programmes financés par le gouvernement ou les ONGs.

Le milieu rural est riche en diverses ressources. Ces dernières devront profiter aux populations rustiques afin qu'ils puissent en bénéficier les impôts et taxes que ces ressources procurent. L'existence des exploitations des mines doit être des activités génératrices d'emplois et des revenus.

2-Booster la protection sociale.

Comme on a vu plus haut (cf. pp 29), l'importance accordée à la protection sociale est faible, qui se manifeste par la part des dépenses de l'Etat accordée à la protection sociale. Il faut augmenter alors les dépenses allouées à la protection sociale et accroître le budget des Ministères concernés comme le Ministère de la Population et des Affaires Sociales.

Ensuite, le gouvernement doit développer une stratégie globale de protection sociale, fondée sur des principes solides associés à des objectifs et des priorités claires pour traduire l'unité. Cela se fait d'abord par la coordination des activités pour concentrer les interventions et assurer des

impacts optimaux par toutes les parties prenantes et acteurs du secteur de la protection sociale. Cette coordination se manifeste par l'élaboration et l'application d'une stratégie commune de protection sociale comme regrouper les personnes vulnérables du plus bas degré au plus haut degré, cibler les régions les plus vulnérables et fixer les montants de transfert en parallèle avec le degré de vulnérabilité. Par cette recommandation, l'Etat donne de la priorité aux groupes les plus vulnérables (ceux qui se trouvent dans l'extrême pauvreté) en le choisissant suivant le critère de ciblage définit plus haut.

Enfin, développer une politique de protection sociale d'envergure nationale financée par l'Etat couvrant toutes les personnes ou du moins ceux qui en ont le plus besoin est à recommander. Comme dit le « Rapport Beveridge » de son époque, un système de protection sociale est financé par l'impôt, et couvre tous les peuples malgaches, c'est-à-dire universel.

Conclusion de la deuxième partie :

Dans un pays, la protection sociale est nécessaire que ce soit du point de vue économique ou social et politique. Elle est parfois comme une sorte de balise qui fait tenir un pays de ne pas tomber dans l'extrême pauvreté. Les ménages malgaches ont vraiment besoin de la protection sociale vu l'état où ils se trouvent actuellement (pauvreté et insuffisance de protection vis à vis des systèmes de protection sociale formelle). Les solutions qui sont proposées visent essentiellement les plus pauvres afin d'augmenter leurs revenus et de voir de plus près les institutions de protection sociale pour améliorer les services qu'elles offrent.

CONCLUSION

Au terme de la présente étude, différents mots et expressions ont été utilisés pour qualifier et quantifier la portée de la protection sociale à Madagascar. Mais nous pouvons les conclure comme suit en réponse à la problématique posée à l'introduction.

En somme, le pays est de plus en plus pauvre (insatisfaction des besoins fondamentaux). Le seul système de protection sociale en place pour les personnes qui travaillent dans le secteur privé est inadéquat. Il ne couvre qu'une partie minoritaire de la population. Les personnes qui en ont le plus besoin ne sont pas couvertes. De ce fait, le gouvernement a aussi accordé peu d'importance à cette protection vu la faiblesse des dépenses consacrées à cette mesure.

Pour pallier l'impact de la pauvreté, le gouvernement a mis en œuvre différentes politiques surtout en ce qui concerne la nourriture comme la subvention des prix pour certains produits alimentaires et fournit des travaux pour augmenter les revenus des ménages. Ces solutions ne durent pas, d'où la nécessité des mesures de promotion qui cherchent principalement à faire sortir les individus de leur situation d'extrême pauvreté et d'indigence humaine. En s'attaquant au problème d'insuffisance de revenu dans la racine, on doit mettre en exercice le renforcement des capacités pour le capital humain, une politique d'emploi adéquate et une bonne gestion des PPN. Une population bien éduquée brisera le cercle vicieux de la pauvreté, le meilleur moyen de sortir de la pauvreté c'est d'avoir un emploi bien rémunéré.

Des mesures d'amélioration de la CNaPS et des OSTIEs sont aussi proposées comme l'extension des champs d'actions et l'amélioration de ce qui existe. La décentralisation de ces systèmes est aussi à recommander. Beaucoup d'efforts ont été faits pour satisfaire les besoins fondamentaux, et pour réduire la pauvreté. Ces engagements ont été entrepris par l'Etat, les ONG et autres institutions.

La pauvreté d'une population a des causes multiples. Nous pouvons citer entre autres la faute du gouvernement au niveau social, donc il devra trouver de la solution pour protéger les ménages. Le développement local contribue à l'amélioration du niveau de vie des ruraux. Donner plus d'importance au système de protection sociale à travers l'augmentation de la dépense publique y afférente est aussi un devoir de l'Etat.

Malgré tous les manques sur les services fournis par l'Etat, il contribue partiellement à la réduction de la pauvreté. Il est très important pour une population de se sentir en sécurité, à l'abri de tous les risques. La protection sociale concourt à l'amélioration du niveau de vie de la population et de leur bien être par différents moyens.

Enfin, nous pensons et espérons que le présent mémoire servira d'appui bibliographique à ceux qui s'intéresseront à ce sujet.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages fondamentaux :

- Becker D., “ la théorie du capital humain”, in Montoussé M. (sld.), théorie économique Rosny, Bréal, 1964, p60-65.
- Pierre Rosanvalon, La société des égaux, Essai broché, Edition seuil, 2011
- Grefe X., Economie des interventions sociales, Economica, Octobre 1985
- KEYNES, J.M., Théorie générale de l’emploi, de l’intérêt et de la monnaie, Edition franc Petite Bibliothèque Payot Paris 1936
- Marx K., le capital, édition Garnier Flammarion 1969
- Modigliani et Brumbert, Analyse en termes de d’utilité et fonction de consommation, 1954
- Raymond BARRE, Economie politique, Tome I, presse universitaire de France Thémis, Paris 1963
- Smith A., Essai sur la nature et les causes de la richesse des nations, Edition franc Gallimard, Paris 1976

Revue et Rapport :

- Banque Mondiale, Madagascar après trois ans de crise : évaluation de la vulnérabilité et des politiques et perspectives d’Avenir, 29 Mai 2012
- BIT et OMS, Socle de Protection Sociale pour une mondialisation juste et inclusive, 2011
- Centre Internationale de Formation de l’OIT, Rapport Nationale sur Madagascar, Cours A1-01271,11 au 29 Mai 2009
- Document Stratégique pour la Réduction de la Pauvreté, 2007
- FONTENEAU Bénédicte, Protection Sociale en Afrique : Contribution de l’économie sociale et enjeux politiques, Higher Institute of Leuven, June 20008
- Madagascar Action Plan, 2007
- Madagascar Rapport au gouvernement, Etude préliminaire sur la gouvernance du système Nationale des assurances sociales, Novembre 2005
- Ministère d’Etat chargé de l’Economie et de l’Industrie, rapport économique et financier 2009-2010, Octobre 2010
- Ministère d’Etat chargé de l’Economie et de l’Industrie, rapport économique et financier 2010-2011, Juillet 2011
- INSTAT, Enquête Périodique auprès des Ménages, Secteur Informel, 1993
- INSTAT, Enquête Périodique auprès des Ménages, 2005
- INSTAT, Enquête Périodique auprès des Ménages, 2010

- OIT, Document de Réflexion 19, la Protection Sociale de la Santé, Août 2007- OPDE (Outil Pour Décider Ensemble), Aide à la décision et gouvernance, Montpellier : France (2010)
- Programme Pays pour le travail décent 2010-2013 Madagascar, Juin 2010
- RANDRIANKOLONA Patrick Léon, Rapport final, Simulation et Evaluation d'Option de protection sociale à Madagascar à partir de l'outil «SP -Costing-Tool », UNICEF et BIT, Juillet 2011
- Travaux publics à haute intensité de main-d'œuvre (HIMO) pour la Protection sociale à Madagascar : Problème et Option de politique, Africa Région working Papers Series No- 117 August 2008

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
Partie I : CONCEPT DE LA PROTECTION SOCIALE ET SON ENJEU A MADAGASCAR ...	3
Chapitre I : DE LA PROTECTION SOCIALE	4
Section 1 : Approche historique de la protection sociale.....	4
1 - L'assurance sociale obligatoire par BISMARCK (fin XIVE Siècle).....	4
1-1-Facteur politique	4
1-2-Facteur économique	4
1-3-Facteur juridique.....	4
2 - Social Security act aux Etats-Unis.....	5
3 - La Sécurité Sociale en Grande- Bretagne	6
4- La sécurité sociale Néo-Zélandaise	6
Section 2: Concept de la Protection sociale proprement dite	7
1 – Généralités sur la protection sociale	7
1- 1-Les différents niveaux des protections sociales.....	7
-La famille.....	8
-L'assistance	9
-Les assurances	9
-Le mutuel.....	10
-La sécurité sociale	10
1-2-Les risques sociaux	11
-Les risques augmentant les besoin financiers.....	11
-Les risques diminuant les revenus des ménages.....	11
2 -Le système de protection sociale existant.....	12
2-1-Le système formel de protection sociale	12
2-2- Le système informel de protection sociale	12
Section 3 : Approche Théorique des besoins et analyse économique de l'organisation sociale	13

1 - Les besoins économiques.....	13
1-1-Définition :	13
1-2- Pyramide de Maslow	14
-Besoins physiologiques	14
- Sécurité (ou constance).....	14
- Appartenance (ou socialisation)	15
- Estime de soi (ou pouvoir, ou reconnaissance)	15
-Réalisation de soi (ou accomplissement de soi)	15
2- L'analyse économique de l'organisation sociale	17
2-1-Théorie de la démographie et de l'épargne.....	17
2-2-les approches keynésiennes de la protection sociale :	18
2-3-L'approche marxiste de la protection sociale.....	18
2-4-L'approche régulationniste de la protection sociale.....	19
Chapitre II : L'ENJEU DE LA PROTECTION SOCIALE A MADAGASCAR	20
Section I : La pauvreté	20
1-Causes de la pauvreté à Madagascar.....	22
1-1-Choc fréquent.....	22
1-2-Risque systématique	23
2-Déterminants de la pauvreté	23
2-1-Problèmes liés à l'éducation :	24
2-2-Problèmes liés au travail :	24
2-2-Problèmes de santé :	26
2-4-Problèmes de logement :	27
2-6-Sous-alimentation :	27
2-7-Insuffisance de revenu :	27
Section 2- Les dépenses totales et les stratégies de la protection sociale	28
1- Les dépenses totales à la protection sociale.....	28

2- Des stratégies de protection sociale non opérationnelles.....	29
3- Problèmes de couverture de la CNAPS	30
Conclusion de la première partie :	33
Partie II : LES DIFFERENTES MESURES D'ALLEGEMENT DU POIDS DE LA PAUVRETE	34
Chapitre I : L'IMPORTANCE DE LA PROTECTION SOCIALE	35
Section 1 : Fonctions économiques de la protection sociale	35
1-Services rendus aux individus	35
2- Services octroyés à la collectivité.....	35
Section 2 : Les objectifs de la protection sociale.....	36
1-Redistribution verticale.....	36
2-Redistribution horizontale	36
Section 3: La protection sociale : un lien avec le niveau économique.....	36
Section 4 : La protection sociale : un instrument efficace de lutte contre la pauvreté et l'inégalité	37
Section 5 : Autres importances de la protection sociale	37
Chapitre II: LES DIFFERENTES SOLUTIONS.....	38
Section 1 : Les méthodes de ciblage en protection sociale.....	38
1 -Ciblage basé sur le niveau du revenu ou l'approximation du niveau du revenu	38
2-Ciblage communautaire	38
3-Ciblage catégorique et géographique.....	39
Section 2: Mesures immédiates	39
1-Le Programme « Tsena Mora »	40
2-Travaux Publics à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO)	41
2-1-Définition :	41
2-2-Les travaux HIMO pour la protection sociale	42
-Des moyens pour résoudre le chômage	42
-Moyen d'augmentation des revenus des plus pauvres	43

-Les moyens de réduction des risques naturels.....	43
Section 3 : Les mesures d'atténuation des chocs systémiques	44
1-Gouvernance	44
1-1-Le prix de produits de base sur le marché international	44
1-2- L'économie de marché.....	45
2- Substitution de produits de base	45
2-1-Culture des produits de substitution du riz	46
2-2- Diminution de la dépendance pétrolière	46
Section 4 : Contribution à l'atteinte de la satisfaction des besoins fondamentaux.....	47
1-Education	47
2-Travail.....	48
3-Santé.....	50
4- Logement	52
Chapitre III : AUTRES PROPOSITIONS DES SOLUTIONS	53
Section1 : Stratégies en matière de protection sociale à Madagascar.....	53
1-Amélioration de l'existant	55
2- Extension du champ et de la couverture du système	57
3- Suggestions	58
Section2 : Rôles des acteurs économiques	58
1-Développement local	58
2-Booster la protection sociale.....	59
Conclusion de la deuxième partie :.....	60
CONCLUSION	61

Nom : DAHIMENA

Prénoms : Fanny Davina

Titre : La portée de la protection sociale à Madagascar

Nombre de pages : 61

Tableaux : 7

Graphique : 1

Résumé :

A Madagascar, en matière de la protection sociale, nous avons deux grands problèmes majeurs. D'un côté, la pauvreté nous expose à divers risques (économique, politique et social). Ces derniers ont comme conséquences l'insatisfaction des besoins fondamentaux, la faiblesse de pouvoir d'achat, la précarité du travail. De l'autre côté, l'insuffisance des services fournis par les institutions de protection sociale formelle se fait sentir. Les personnes les plus démunies ne sont pas bénéficiaires de ces protections.

Des solutions sont avancées dans ce mémoire comme les moyens pour apaiser les conséquences de ces divers risques auxquels nous faisons face, et pour résoudre les problèmes de prix de certains produits de base afin d'augmenter le pouvoir d'achat de la population. Il est aussi question de renforcer le capital humain en s'attaquant au problème de la pauvreté à la racine. Et enfin, il faut augmenter la protection fournie par la CNaPS et améliorer les services rendus par les OSTIEs. L'Etat joue un rôle primordial dans la réduction de la pauvreté en favorisant le développement surtout dans le milieu rural et en accordant plus d'importance au secteur social.

Mots clés : Capital humain, croissance économique, développement, gouvernance, protection sociale, vulnérabilité

Encadreur : Refeno FANJAVA Chef du Département

Adresse de l'auteur : Bloc IV N° 3 Cité des 28 logements 67 Ha Nord- Est